



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Elux 511 ^m ..

-1685,2

Mercur

MSB



<36624555160018

<36624555160018

Bayer. Staatsbibliothek

33

MERCURE

GALLANT

DEDIE' A MONSIEUR.
LE DAUPHIN.
FEVRIER 1685.



A PARIS,
AV PALAIS.

ON donnera toujours un **Volume**
nouveau du **Mercure Galant** le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'**Extraor-**
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGBART, Rue S. Jacques,
à l'entrée de la Rue du Plâtre,
Et en sa Boutique Court-Neuve du Palais,
AU DAUPHIN

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google

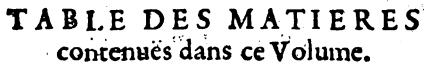
Digitized by Google

TABLE.

<i>Nouveaux Conseillers d'Etat,</i>	147
<i>Mariages,</i>	151
<i>Arrivée de la Statue du Roy au Havre,</i>	160
<i>Stances,</i>	164
<i>Chef-d'œuvre de Peinture,</i>	169
<i>Histoire des malheurs de Charles II. Roy d'Angleterre,</i>	179
<i>Mort du Roy d'Angleterre,</i>	189
<i>Harangue du Roy d'Angleterre Jacques II. apres la mort du Roy son Frere,</i>	163
<i>Proclamation du nouveau Roy,</i>	267
<i>Ordonnance du mesme Roy,</i>	272
<i>Origine de la Maison de Stuart,</i>	281
<i>Mariage,</i>	286
<i>Etablissement d'un Opéra à Marseille,</i>	287
<i>Suite de l'Article de Siam,</i>	289
<i>Morts,</i>	299
<i>Entrée de Madame l'Abbesse de la Virgi- nité à Port-Royal,</i>	308
<i>M. le Marquis de Dangeau est pourvu de la Charge de Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine,</i>	311
<i>Noms de ceux qui ont deviné les Enig- mes du dernier mois,</i>	312
<i>Enigmes,</i>	314
<i>Comédies nouvelles,</i>	318



MERCURE GALANT

FEVRIER 1685.

ON vous a dit vray,
Madame. C'est sont
tous les jours Di-
vertissemens nou-
veaux à Versailles. Les Apar-
temens, le Bal, l'Opéra &
la Comédie, sont des plai-
sirs que l'on y fait succéder
Fevrier 1685. **A**

2 MERCURE

les uns aux autres , & tout y est digne de la majesté du Lieu ; mais ce qui vous surprendra , c'est que pendant que toute la Cour se divertit, le Roy que les longs Conseils où il est incessamment, devroient avoir rebuté, prend encore ce temps pour travailler en particulier , tant il a soin de répondre aux intentions du Ciel , qui ne l'a mis dans le Trône , qu'afin qu'en veillant au bien de ses Peuples , il portast la France dans le haut degré de gloire où nous la voyons. Parmy

GALANT. 3

les Affaires importantes auxquelles ce grand Prince emploie souvent les journées entieres, il ne s'applique à aucune avec plus d'attention, qu'à ce qui regarde l'Extirpation de l'Herésie. Cela se connoist par les Déclarations que l'on continuë à publier contre les abus qui ont esté jusqu'icy soufferts aux Prétendus Reformez. Quoy que par l'Article 43. des Particuliers de l'Edit de Nantes, il ne leur soit permis de lever sur eux que les sommes nécessaires pour

A ij

4 MERCURE

les frais de leurs Sinodes, & pour l'exercice de leur Religion, dont ils doivent faire le Département en présence des Juges Royaux des Lieux, ce qui a esté confirmé par les Articles 11. & 35. de la Déclaration de Sa Majesté du premier Janvier 1669. néanmoins il est arrivé qu'abusant de cette Permission, ils ont fait en divers Lieux des Impositions sur eux-mêmes, de leur autorité privée, & sans l'assistance des Juges, & en d'autres imposé diverses sommes pour des usages

GALANT.

illicites. Le Roy qui en a esté informé, jugeant à propos de remédier à ce desordre, a ordonné, Que les Habitans de la Religion Prétendue Réformée seront tenus de représenter pardevant les Intendants & Commissaires départis dans les Provinces & Généralitez du Royaume, les Originaux des Etats d'Impositions, & Départemens par eux faits sur eux-mesmes depuis vingt-neuf années, avec les Comptes qui en ont esté rendus, les Pièces justificatives, Registres, & autres Actes, afin que les Inten-

6 MERCURE

dans & Commissaires départis, en ayant dressé leurs Procez Verbaux, qu'on rapportera à Sa Majesté avec leurs Avis, il soit ordonné ce qu'il appartiendra; autrement, & à faute par ceux de cette Religion d'y satisfaire dans le delay d'un mois apres le jour de la signification de l'Arrest donné sur ce sujet, Sa Majesté leur fait défenses de faire aucunes Impositions sans sa permission expresse, à peine d'estre punis selon la rigueur des Ordonnances; & à ses Officiers, d'autoriser ces Impositions, à moins qu'ils ne justifient par un Cer-

GALANT. 7

tificat des Intendans & Commissaires départis, qu'ils auront satisfait à l'Arrest ; sans préjudice néanmoins des Contraintes par corps que les Intendans & Commissaires départis pourront décerner contre les Anciens & Syndics de chaque année.

Il y a eu deux autres Arrests du Conseil d'Etat, l'un du 8. Janvier, & l'autre du 17. du mesme mois. Le premier porte, que les Prétendus Réformez ayant fait tous leurs efforts pour faire accorder à leurs Ministres l'exemption de la Taille, telle qu'on

A iij,

8 MERCURE

l'a accordée aux Ecclésiastiques ; & ayant réitéré leur demande , non seulement dans leurs Cahiers de 1602, 1604, 1608, 1611, 1619, 1621, & 1622, mais encore par la Requête que leurs Députez présentèrent à cet effet, Arrest intervint le 17. Juillet 1624. par lequel, conformément aux Réponses faites sur ces Cahiers, il fut ordonné que leurs Ministres jouïroient de l'exemption des Tailles & autres Impositions pour leurs Meubles, Pensions, & Gages seulement, & qu'ils ne pourroient

GALANT. 9

estre Imposez qu'à proportion de leurs Héritages, & autres Biens. Voila tout ce qu'ils purent alors obtenir. Cependant par un usage abusif qui ne sçauroit prévaloir sur l'Arrest de 1624. donné mesme sur la Requête de leurs Députez, & qui n'a jamais esté révoqué, les Ministres qui possèdent des Biens immeubles, n'ont pas laissé de jouir dans beaucoup de lieux de l'Exemption entière de la Taille, soit qu'on ne les ait pas distingués d'avec ceux qui n'avoient que leurs Gages &

10 MERCURE

leurs Meubles, ou qu'un nombre considérable de personnes de cette Religion estant dans ces lieux, lors qu'ils ont esté Col'ecteurs, ils les ayent voulu favoriser, le Roy qu'on a informé de cet abus, a crû nécessaire d'y pourvoir, & pour cela il a Ordonné conformément à l'Arrest du 17 Juillet 1624. *Que tous Ministres de la Religion Prétendue Réformée, seront compris & employez dans les Rôles des Tailles, à proportion des biens qu'ils possèdent autres que leurs Gages, & les Meubles qui servent à leur*

GALANT. II

usage , pour lesquels seulement ils jouïront de l'exemption des Tailles , nonobstant tout ce qui pourroit estre allegué, oppositions, & autres empeschemens, ausquels on n'aura aucun égard.

Je vous ay parlé dans mes Lettres précédentes d'une Déclaration du 21 Aoust dernier, par laquelle il a esté ordonné que ceux de la Religion Prétendue Réformée, ne pourront tenir Consistoire qu'une fois en quinze jours, en présence d'un Juge commis par Sa Majesté; & que les deniers que ceux de cette

12 MERCURE

Religion peuvent lever sur eux, suivant les Edits & Déclarations, seront imposez devant le Juge, le Roy estimant que pour l'entière execution de cette Déclaration, les Juges qui seront commis pour assister à ces Consistoires, doivent avoir connoissance de toutes les Délibérations qui y seront prises, & des derniers qu'on imposera, pour en rendre compte lors qu'il en sera besoin, a ordonné par son Arrest du Conseil d'Etat du 17. de l'autre mois, *Que les Juges qui ont esté, &c.*

GALANT. 13

qui seront cy-apres commis pour assister à ces Consistoires , parapheront à la fin de chaque Assemblée, les Délibérations qu'on y aura prises, & les feront signer par les Ministres & Anciens, avec défences à ceux de la Religion Prétendue Reformée, d'en écrire dans leurs Registres, ny executer d'autres que celles qui auront esté prises en presence des Juges commis, & par eux paraphées; comme aussi que les Rôles des deniers que ceux de cette Religion ont pouvoir de lever sur eux, seront paraphéz par les mesmes Juges, & signez par les

14 MERCURE

Ministres & Anciens, & faits doubles, l'un desquels sera donné au Juge, en presence de qui l'Imposition aura esté faite, pour l'envoyer à M^r le Chancelier tous les six mois.

M^r de Sourches grand Prevost, ayant receu ordre de Sa Majesté, de ne souffrir aucuns Calvinistes, ny autres Herétiques, parmy les Marchands Privilegiez qui sont sous sa charge, a fait aussi publier une Ordonnance du 9. du dernier mois, par laquelle il est enjoint à tous les Marchands Privilegiez qui sui-

vent la Cour, & qui sont de la Religion Prétendue Réformée, ou de quelque autre Secte d'Herétiques que ce soit, de vendre leurs Privilèges, dans un mois du jour de la signification de cette Ordonnance, à peine de défobéissance formelle.

On ne doit point s'étonner après tous ces soins, qui sont suivis tous les jours de succès très-favorables, si l'on entend retentir de toutes parts les loüanges de nostre auguste Monarque. Je croy ne pouvoir vous les faire entendre

16 MERCURE

d'une manière plus agréable, qu'en vous envoyant les Vers que vous allez lire. Ils sont de M^r le Chevalier de Longueil, qui se distingue autant par les belles Lettres que par les Mathématiques. Ce Gentilhomme qui demeure en Anjou, est de l'illustre Maison de Longueil, qui a l'honneur de voir encore aujourd'huy M^r le Président de Maisons, exercer une des premières Charges de la Justice, avec toute la réputation que ses Ancêtres ont acquise pendant les trois derniers Siècles, & fen

M^r le Président de Maisons.
 son Pere , Surintendant des
 Finances , en celuy-cy. Il
 semble que M^r le Chevalier
 de Longueil ait voulu imiter
 dans ces Vers le zèle de Chri-
 stophe de Longueil , le plus
 célèbre Orateur Latin , que la
 France ait eu jusques à luy ,
 lequel déclama dans l'Eglise
 de S. Pierre , en presence du
 Pape Leon X. cette éloquen-
 te Oraison , qu'il avoit com-
 posée contre l'Herésie de Lu-
 ther alors naissante , & qui se
 trouve dans ses Ouvrages.

Février 1685. B

GALANT. 199

Rétablir des Autels les honneurs mé-
prisez,

Réunir tant de cœurs si long-temps
divisez,

Et pour rendre à mes Lys cette pure
innocence,

Qu'ils reçurent du lien de leur sainte
naissance.

Après m'avoir portée à ce haut point
d'honneur,

Qui réfléchit sur moy, vostre propre
Grandeur;

M'avoir donné du Rhin la Barrière
famense,

Fait couler sous mes Loix, & l'Escaut;
& la Meuse;

Avoir pour le Commerce ouvert de
nouveaux Ports,

De l'Inde & du Couchant attiré les
trésors;

Et pour joindre les Mers, prodiguant
les-miracles,

20 MERCURE

*Des Rochers & des Eaux forcé tous les
obstacles;*

*Après m'avoir donné, par le secours
des Arts,*

*De superbes Palais, & de fameux
Ramparts,*

*Et par tant de travaux, qu'en tous
lieux on renomme,*

*Eait voir qu'estre François, c'est estre
plus qu'un Homme;*

*Par un ressentiment digne de vos
bienfaits,*

*Je viens du Monde entier vous offrir
les respects,*

*Et donner pour Garans de ma recon-
noissance,*

*Les cœurs de vos Sujets, & mon obeis-
sance.*

*De même que la Terre au retour du
Printemps*

*Découvre de ses Fleurs les Rubis écla-
tans,*

Et pour en faire hommage au Roy de la
 Nature,
 Semble luy présenter la naissante
 verdure;
 Telle, & plus redevable à vos soins
 glorieux,
 J'étale mon bonheur & ma pompe à
 vos yeux.
 Mais le Ciel a voulu qu'à de plus
 nobles marques
 Vous fussiez reconnu le plus grand
 des Monarques,
 Et qu'un pieux Héros dans la prospé-
 rité,
 Travaillant sans relâche à l'immor-
 talité,
 Extirpast l'Herésie, & coupant ses
 racines,
 Enfin d'avec mes Lys séparast les
 Epines.
 Depuis un siècle, ou plus, mes Peuples
 vos Sujets,

22. MERCURE

Ont pour ce grand deſſein formé de
vains projets.

Les Charles, les Henrys, & voſtre
auguſte Pere,

Ont combattu ce Monſtre, & n'ont pu
le défaire;

Et l'Univers connoiſt, ſans en eſtre
jaloux,

Qu'il n'eſtoit réſervé qu'à vos illu-
ſtres coups.

Quel ſpectacle de voir mon Roy con-
vert de gloire,

Faire de Conſtantin revivre la mé-
moire,

Elever comme luy l'Eſtendart de la
Croix,

Faire regner celui qui fait regner les
Roys,

Contre ſes Ennemis prendre en main
ſa querelle,

Et vanger en Chrétien ſon Eglise
fidelle!

GALANT. 23

Ouy, Dicu mesme jaloux de ses propres honneurs.

S'est fait en tous les temps de pieux Défenseurs;

Luy-mesme a saüenu le cœur des Macabées,

Pour vaincre d'un Tyran les nombreuses Armées;

Et l'heureuse valeur du Berger d'Israël,

Pour délivrer les Juifs, fut l'ouvrage du Ciel."

Vostre tour est venu, Grand Prince, il vous appelle,

Pour estre l'Héritier de leur gloire immortelle.

O que j'aime à vous voir, épris de cette ardeur,

Chercher tous les moyens de dissiper l'erreur;

Du fameux Bossüet emprunter l'éloquence,

24 MERCURE

Et du juste Tellier consulter la prudence;

Exciter Chanvalton, dont la sainte ferveur,

D'Aurèle & d'Augustin imitant la douceur,

Propose du Clergé la Lettre Pastorale,

Pour attirer les cœurs que retient la Cabale,

Et joindre à leurs travaux la libéralité,

La majesté des Loix, l'exemple, & l'équité;

Des Nouveaux-Convertis soutenir l'indigence,

Et punir des Relaps l'odieuse infamance!

D'un sage & puissant Roy salutaire rigueur,

Qui détermine au Bien la liberté du cœur!

mais

GALANT. 25

Mais quoy ! doit-on ainsi nommer
vostre justice,

Qui pardonne à tous ceux qui renon-
cent au vice?

Elle qui n'interdit les emplois glorieux
Que jusques au moment que l'Homme
ouvre les yeux.

Quand par vostre bonté, dont elle est
prévenue,

De ceux qui la craignoient le nombre
diminuë;

Lors que vous adoptez ces généreux
Enfans,

Dont les Peres, sans vous, devien-
droient les Tyrans;

On quand vos soins heureux, cher-
chant avec tendresse

Ceux que la Grace touche, & la Verité
presse,

Font voir avec éclat d'illustres Dé-
serteurs,

Fevrier 1685.

C

26 MERCURE

*Ministres de Satan, abjurer leurs
erreurs.*

*Puisse du Grand LOUIS l'infatiga-
ble zèle*

*Aux Héros à venir estre un parfait
modèle;*

*Où si de l'imiter on tâche vainement,
Que du moins on l'admire avec éton-
nement,*

*Dans le désir de voir réunis à l'Eglise
Les cœurs de ses Sujets, que le Schisme
divise,*

*S'estimer fortuné, si de son Bras un
jour,*

*Il payoit la valeur de cet heureux
retour.*

*Mais formez d'autres vœux, Prince
trop magnanime,*

*Le Ciel ne veut de vous qu'un tribut
légitime.*

*Gardez ce Bras vainqueur, que craint
tout l'Univers,*

GALANT. 27

Pour punir les Méchans, & leur donner des fers.

Ce Bras, par qui la Foy de ses droits
refaisie,

A jusque dans Strasbourg détrôné
l'Herésie;

Et qui pour la détruire en ses Retran-
chemens,

Renverse d'un signal ses plus chers
monumens.

Pour fuir vostre justice, où se cachera-t-
elle?

Le fameux Montauban, l'orgueilleuse
Rochelle,

Nismes & Montpellier, avec tant
d'autres Lieux,

Où l'audace Herétique a bravé vos
Ayeux,

Ont vu tomber les Murs qui luy ser-
voient d'azile.

L'Anglois, qui la soutint, luy devient
inutile.

28 MERCURE

*L'Union d'Allemagne & de ses No-
vateurs*

*Est le Phantôme vain de nos Réfor-
mateurs,*

*Et leur ambition clairement décon-
verte,*

*En faveur de l'Etat doit avancer leur
perte.*

*Sans répandra leur sang, vous sçavez
m'en vanger;*

*Vous les traitez en Perc, & l'on les
voit changer;*

*Mais pour les cœurs d'airain ayez
moins de clémence.*

*De cet illustre Grec imitez la pru-
dence,*

*Qui ne pouvait souffrir le dernier
Rejetton*

*Qui pût de Troye un jour ressusciter
le nom,*

*Et ranger sur les Grecs la honte de
l'Asie.*

GALANT. 29

*Vous connoissez, Grand Roy, ce que
peut l'Herésie;*

*Cet Hydre renaissant, de mon sang
alteré,*

*Monstre des cœurs séduits follement
revéré.*

*Et vous, Sujets ingrats, rebelles
Herétiques,*

*Que j'ay vûs les Auteurs des miseres
publiques,*

*Volontaires Proscrits, ambitieux Ti-
tans,*

*Nourris du mesme lait de mes plus
chers Enfans;*

*De quel Démon poussez, de quelle
barbarie,*

*Avez-vous déchiré le sein de la
Patrie?*

*Mes Fleuves teints de sang, & mes
Roys méprisez,*

*Les Temples mis en cendre, & les
Autels brisez,*

30 MERCURE

*Sont les affreux effets de ces tristes
journées,*

*Où j'ay vu ma fortune & ma gloire
bornées,*

*Quand l'erreur populaire infectant
les grands cœurs,*

*De mes propres Héros faisoit ses Pro-
tecteurs.*

*Dreux, St Denis, Farnac, sont les té-
moins fidelles*

*Des premières horreurs de ces Guerres
cruelles,*

*Où j'ay, quand vostre fer me res-
pectoit plus,*

*Couronné les Vainqueurs, & pleuré
les Vaincus.*

*Soit de tels attentats l'audace ter-
minée;*

*Mon Roy tient sous ses pieds la Dis-
corde enchaînée.*

*Pourriez-vous soutenir; impuissans
Factieux,*

GALANT. 31

*Les regards d'un Héros toujours
victorieux,
Et faire saûlever les Cevennes fidel-
les?*

*Non, a Religion ne fait point de
rebelles.*

*Grand Monarque, achevez la Con-
queste des cœurs,
Elle doit égaler les Vaincus aux Vain-
queurs;*

*Et faites avouer à la plus noire en-
vie,*

*Que le Nom de LOUIS, fatal à
l'Herésie,*

*Dans l'Eglise & l'Etat rétablit l'u-
nité;*

*Et que celui de GRAND, tant de fois
mérité,*

*Vient moins de vos Exploits, qu'ho-
nore la Victoire,*

*Que de la Pieté que marque vostre
Histoire.*

32. MERCURE

Le Sonnet qui suit ces Vers,
est de M^r Texier, Prestre de
Saumur.

AUX PRETENDUS REFORMEZ.

PEnseze-vous en loüant le plus
sage des Roys,
Pouvoir de son esprit ébranler la
constance?
Apprenez que sa Foy, son zèle & sa
prudence,
Feront par tout regner l'équité de ses
Loix.

52

Sans cesse il vous exhorte à faire un
digne choix;
Ne vous opposez pas à tant de com-
plaisance;

GALANT. 33

*Ses tendresses, ses soins, ses bienfaits,
sa clémence,*

*Doivent gagner vos cœurs, qu'il com-
bat tant de fois.*

§2

*D'un Enfant qui se blesse on éloigne
les armes,*

*La tendresse d'un Pere en reçoit trop
d'alarmes,*

*Pour souffrir qu'à ses yeux il s'en perce
le sein.*

§2

*Ainsi LOVIS qui voit vostre erreur
volontaire,*

*S'oppose à vostre perte, & par ce grand
dessein*

*Surpasse la sagesse & la bonté d'un
Pere.*

*C'est en toutes choses que
le Roy se montre véritable*

34 MERCURE

Pere de son Peuple. Ce que je vay vous dire en est une marque. La dernière récolte des Bleds n'ayant pas esté si abondante que de coûtume, Sa Majesté qui cherche à en procurer le bon marché par toute sorte de voyes, afin de faire subsister aisément les Sujets, a déchargé du payement du Droit de Fret, de cinquante sols par Tonneau, que je lève sur les Vaisseaux Estrangers, tous les Marchands, Maistres de Navires, & autres Particuliers, qui feront entrer dans le Royau;

me des Bleds dans des Vaisseaux Etrangers , pendant les six premiers mois de cette année.

La bonté de ce grand Prince ne s'est pas bornée à ce soin. La nécessité des temps & des besoins de l'Etat , ayant obligé les Roys ses Prédecesseurs à multiplier le nombre des Officiers , dans quelques Sièges & Jurisdicions , ce qui leur avoit paru le moyen le plus seur , & le plus facile de fournir aux dépenses les plus pressantes de la Guerre , sans surcharger leurs Sujets , Sa

36 MERCURE

Majesté voyant la Trêve acceptée , & voulant en faire goûter les fruits à ses Peuples , a déclaré par un Edit perpétuel & irrévocable, *Que les Sièges & Officiers des Elections & Greniers à Sel établis en une mesme Ville , dans l'étendue de la Ferme Générale des Gabelles de France , seront unis & incorporez en un seul & mesme Siège , pour ne faire qu'un Corps d'Election & Grenier à Sel , auquel Elle attribue toute Cour & Jurisdiction , tant Civile que Criminelle , pour les Matières dont les Elûs sont compe-*

*ans dans l'étendue de leur Siège;
& à l'égard des Gabelles dans
l'étendue de toutes les Paroisses,
qui composent ces Greniers unis.*
Par le mesme Edit le nombre
des Officiers de ces Elections
& Greniers à Sel demeure
fixé, & ils doivent estre choi-
sis par le Roy, entre ceux
qui sont à present pourvus
pour composer ces mesmes
Sièges, suivant les Etats qui
en seront arrestez dans son
Conseil, Sa Majesté suppri-
mant tous les autres Officiers,
qui ne seront point réservez
dans ces Etats. Lesquels Of-

38 MERCURE

ficiers seront actuellement & incessamment remboursez par les Receveurs Generaux de ses Finances en chaque Généralité, du Prix de leurs Offices , Gages & Droits qui en dépendent; & comme ce remboursement pourroit être préjudiciable à leurs Créanciers , Sa Majesté voulant pourvoir à leur seureté, a ordonné par son Arrest du Conseil d'Etat rendu le 30 de Janvier, *Que dans un mois pour tout delay, du jour de l'enregistrement de l'Edit , portant la Réduction des Officiers , qui composeront à*

L'avenir les Siéges des Elections & Greniers à Sel, & de l'Arrest du 30 de Janvier, dans chacun des Siéges des Elections & Greniers à Sel, les Créanciers des Officiers qui ne seront pas réservez, ou Prétendans Droits aux Offices supprimez, dont ils estoient Propriétaires, seront tenus de faire leurs Saisies au Bureau de la Recepte Generale des Finances de la Generalité, dont les Sieges des Elections & Greniers à Sel seront dépendans, comme aussi de faire signifier les Oppositions par eux formées au Sceau, des Lettres de Provision de ces Offices,

40 MERCURE

au mesme Bureau de la Recepte Generale dans le mesme delay; sinon, & à faute de le faire dans ce temps, les Oppositions qui pourroient estre faites par eux demeureront nulles, & les Pourveus & Proprietaires de ces Offices supprimez, seront remboursez par les Receveurs Generaux des Finances, suivant l'Edit de Reduction.

Toutes ces choses sont des faits qui parlent. On y connoit la Bonté & la Justice du Roy, & je ne puis mieux finir cet Article, que par ces deux Sonnets qui ont esté faits à sa

GALANT. 41

gloire. Le premier est de M^r
de Grammont de Richelieu.

POUR LE ROY.

D'*Alexandre sur tout on exalte
& l'on vante
La belle ambition & l'intrépidité;
La vigueur de Pyrrhus, & son acti-
vité;
Et du grand Fabius la conduite pru-
dente.*

SS

*Du premier des Césars la fortune
constante;
Du second la clémence, & son inté-
grité;
La grandeur de Pompée, & sa noble
fierté;
Les graces de Titus, & l'humeur
bienfaisante.*
Fevrier 1685. D

42 MERCURE

SS

*Nostre illustre Monarque a de tous ces
Héros*

*Les grandes qualitez, sans avoir leurs
defauts;*

*Dans luy comme dans eux la valeur
est extrême.*

SS

*Ainsi qu'eux il sçait vaincre, & se
fait redouter;*

*Mais il sçait, quand il veut, se vaincre
aussi luy-mesme;*

*Et les autres jamais n'ont pû se sur-
monter.*

SUR LES GRANDES ACTIONS DU ROY.

O*N dira de LOVIS, par l'éclat
de sa vie,*

*Qu'il est le seul Héros qu'on doit
appeller GRAND,*

GALANT. 43

*Pénétrant au Conseil, en Guerre
foudroyant,*

*De tous les Potentats la terreur &
l'envie.*

§2

*Son nom a fait trembler & l'Afrique
& l'Asie;*

*Invincible par tout, & par tous Con-
quérant,*

*Affable à ses Sujets, généreux, bien-
faisant,*

*C'est un autre TITUS, PERE DE LA
PATRIE.*

§2

*Rétablir le Trafic, faire fleurir les
Arts,*

*Protéger les Autels, joindre Thémis
à Mars,*

*Sont des traits éclatans de sa gloire
immortelle.*

D ij

44 MERCURE

52

*Aux siècles à venir ses vertus feront
foy
Qu'il eust esté des Roys le plus parfait
modèle,
Quand par droit de naissance il n'eust
pas esté Roy.*

Je vous ay déjà fait voir
deux Lettres du sçavant M.
Comiers sur les Langues. En
voicy une troisiéme , que
vous ne trouverez pas moins
curieuse que les autres.



255.22222 2522.2222

III. LETTRE

*Concernant les Langues , les
Lettres & les Ecritures.*

A M^r DE S....SDIKS.

JE répons à la vostre , à la
manière du Cardinal d'Os-
sat , article par article , & laco-
niquement , mais je m'explique
en telle sorte , que vous n'avez
pas lieu de dire comme S. Jerô-
me , en lisant le Poëte Perse. Si
tu ne veux pas estre entendu,
tu ne dois pas estre lû.

46 MERCURE

Je souhaiterois vous pouvoir répondre aussi brièvement que les Lacedémoniens , qui par la seule Lettre S , qui signifie Non , répondirent à la longue Epistre des demandes de Philippe , Pere d'Alexandre le Grand.

La Langue Sainte , c'est à dire l'Hebraïque , a 22 Lettres , autant qu'il y a de Livres dans l'ancien Testament , dans lequel l'ordre des Lettres Hebraïques y est repeté 21 fois.

J'ay remarqué dans la 273 page du 26 Tome extraordinaire du Mercure Galant , que les trois versets 19 , 20 & 21 du 14 cha-

GALANT. 47

pitre de l'Exode , contiennent chacun 72 Lettres , par le mélange desquelles les Kabalistes forment les 72 noms de Dieu , tous terminez en AH ou en EL , c'est pourquoy après le nom de l'office d'un Ange , la Sainte Ecriture ajoute EL ; ainsi Michaël , Raphaël , Gabriël.

Toutes les 22 Lettres Hebraïques sont contenues dans le 25 verset du 5 chapitre du Prophète Isaye.

Toutes les Lettres Grecques , sont dans les versets 19 & 20 du 3 chapitre de la premiere Epistre de S. Pierre.

48 MERCURE

*Toutes les Lettres Latines
sont dans ce Vers.*

*Gaza frequens Lybicos duxit
Kartago triumphos.*

*Atticus le Fils du Sophiste
Herodes, ne pût jamais apren-
dre l'Alphabet.*

*Un jeune Prince Barbare
estant venu étudier dans Athènes,
ne pût apprendre que les trois
premières Lettres de l'Alphabet,
qu'il prononça d'un ton si digne
de son esprit & de sa Nation,
que le Préteur cessa de haran-
guer; c'est pourquoy les Barbares
ramenèrent en Triomphe leur
Prince, disant qu'il avoit vaincu
le*

le plus éloquent d's Grecs.

La langue est presque le principal instrument de l'articulation, car les consonnes labiales n'ont pas besoin de l'office de la langue, elle a dix mouvemens, six droitz & quatre en rond. Les lèvres ont aussi jusques à six mouvemens differens. Le Larinx a aussi ses mouvemens pour la Trachée, qui ouvre le passage à l'air, que poussent les poulmons.

La Lettre A se prononce le gozier & la bouche ouverte, sans employer la langue; elle est donc la Lettre la plus facil à prononcer, c'est pourquoy elle tient le
 Fevrier 1685. E

50 MERCURE

premier rang dans l'Alphabet.

On dit qu'il n'y a eu que Zo-
roaster qui ait ry en naissant, &
que les Mâles pleurent par la
voyelle A, & les Filles par la
voyelle E, ce qui a donné lieu à
ce Distique.

Plorat adhuc proles quod com-
misere parentes,

A genitor dat Adam : E dedit
E va prior.

Comme les consones B, M, P.
sont purement labiales, elles sont
aussi tres-faciles à prononcer. Il
ne faut qu'ouvrir doucement les
lèvres en prononçant A, c'est
pourquoy les Enfans prononcent

facilement MaMa & PaPa, parce que le P se prononce par la seule explosion de l'Air, en separant promptement les lèvres, si vous prononcez P tout contre la flamme de la Chandelle, elle vous fera entendre cette explosion.

O, se prononce le gozier ouvert, & la bouche un peu enflée & voûtée, c'est pourquoy les Puis, les Caves, & les Antres profonds, pour A, réfléchissent O.

E, se prononce fermant un peu la bouche, & aprochant la langue du palais, ne laissant qu'un petit passage en largeur, à l'air

E ij

52 MERCURE

poussé par les poulmons.

I, se prononce en appliquant davantage la langue au palais, pour ne laisser qu'une petite issue à l'air, & on ferme davantage la bouche, & on joint presque les dents.

V, François, se prononce ayant joint les dents & la langue tout contre le palais, & serrant les lèvres avancées pour ne laisser à l'air qu'une petite issue ronde, & on ressent qu'il se forme un tremblement des lèvres.

Il y a des Nations qui ne distinguent point Va de Fa, & pour Vin disent Fin.

A Siracuse, la Lettre M tirée au sort, donnoit le droit de la Harangue publique.

La prononciation de la Lettre L appartient à la langue, celle de D & de S, aux dents. M, aux lèvres, & celle de N au nez, si vray que si on serre le nez, on ne peut prononcer Na, mais on entend Da, d'où il est facile de rendre raison des noms qu'on a imposé à ces Lettres.

La Lettre K est gutturale. Les Calomniateurs étoient marquez au front avec un fer chaud, des Lettres K & C, la raison est facile.

E iij.

54 MERCURE

La Lettre Q estoit aussi imprimée au front de ceux qui époussoient une seconde Femme, la premiere estant vivante. Cette marque Q est assez significative du crime, de mesme que celle d'Astronomie Q pour marquer la conjunction de deux Planetes, &c.

Plusieurs Personnes, pour Q prononcent T, & pour Qui-Quonque, disent TiTonTe.

Du temps de François I. le Pere des belles Lettres, & Fondateur de l'Académie ou College Royal de Paris, la prononciation de la Lettre Q estoit celle de la Lettre K d'aprésent ; car

pour QuisQuis, on prononçoit
 KisKis. La sçavante Républi-
 que des Lettres est redevable à
 P. Ramus, Doyen du College
 Royal, qui a donné la naturelle
 prononciation du Q. M^{rs} de la
 Sorbonne s'y opposèrent, & même
 privèrent un Ecclesiastique de ses
 Revenus, parce qu'il prononçoit
 le Q comme Messieurs de l'Aca-
 démie du Roy. Le Procez fut
 porté au Parlement, où Ramus
 ayant luy-mesme plaidé pour la
 nouvelle prononciation de la Let-
 tre Q, il fut permis par Arrest
 solennel de dire QuisQuis, ou
 KisKis, qui depuis est devenu

56 MERCURE

un mot pour animer les Chiens au combat. Je croy que la Cour Souveraine fonda son Arrest sur ce que la Lettre Hébraïque Coph est Q & K dans sa valeur.

Plusieurs Personnes, & notamment ceux qui ont le Filet, ne peuvent prononcer la Lettre R, qui demande le tremblement de la langue ; c'est pourquoy pour R, ils prononcent L.

Messala, grand Orateur, fit autrefois un Volume entier de la Lettre S. Sa mauvaise prononciation cousta la vie à quarante-deux mille Ephraëmites, qui furent égorgés par les Galaadites,

pour n'avoir scû bien prononcer dans le mot Schiboleth la Lettre S, que les Hebreux nomment Scin.

Appius Claudius trembloit à la Lettre Z, lors qu'on la prononçoit par TS, parce qu'elle exprime le grincement de dents d'un Moribond.

La prononciation de S, ou ST, fait un sifflement qui pénètre, & qui sert pour ordonner le silence.

L'Echo n'est pas toujours la véritable image de la voix articulée, puis qu'elle ne peut pas toujours redire ou réfléchir la Lettre S, car pour le mot Satan,

58. MERCURE

L'Echo répond Vatan. Il n'en est pas de mesme des mots Sofia in Solario , Soleas Sarciebat Suas. Vous sçavez que la voix réfléchie par l'Echo, employe deux fois plus de temps que la voix directe , laquelle dans la moitié d'une demy-seconde de temps parcourt 690 pieds.

L'Echo du Palais Simoneta, à un mille de Milan., repete du moins vingt-quatre fois le mesme mot.

La plus grande parleuse des Echos , est celle que je trouvoy il y a dixhuit ans à Taxily , à une lieüe de la Ville de Lazy

en Nivernois ; car estant la nuit dans le Jardin de la Cure , qui dépend de nostre Chapitre de Ternant , ayant le visage tourné contre la Colline de Nidi , elle répétoit de suite tres-fortement & tres-distinctement tous ces treize mots,

Arma virumque cano, Trojæ
quæ primus ab oris,
Arma virumque cano.

Il est aussi facile de rendre raison pourquoy l'Echo pour Sa, dit Va , que d'expliquer pourquoy en tenant un doigt dans chaque coin de la bouche , pour la Lettre P, on prononce F.

60 MERCURE

La voyelle O. se fait entendre de plus loin, c'est pourquoy les noms des Chiens de Mutte se terminent en O.

Les voyelles O & E sont les plus fortes, puis qu'elles arrestent les Chevaux au milieu de leur course.

Le Sauveur du Monde dans l'Apocalypse a pris pour Symboles les deux Lettres A, & ω, la premiere & la derniere Lettre de l'Alphabet Grec, pour signifier qu'il est le commencement & la fin de toutes choses.

Judas, ce vaillant Capitaine des Juifs fut surnommé Macha-

Bée , pour avoir pris dans son
Etendart cette Devise, Symbole,
ou Mot MA. CA. B. AI. com-
posé des quatre premières sylla-
bes du XI. verset du XV. chapi-
tre de l'Exode.

MA CAMOCHA BAELIM
JEHOVAH?

Qui comme Toi entre les
Dieux Jehovah?

Les Romains prirent les qua-
tre Lettres, S. P. Q. R. qui sont
les premières des quatre Mots
suivans. Serva , Populum ,
Quem, Redemisti, qu'une Sy-
bille avoit gravé sur une lame
d'acier, comme dit Corrasius.

62 MERCURE

L'Empereur Maximilian prit pour Symbole les voyelles A. E. I. O. V. pour signifier Aquila Electa Juste Omnia Vincit.

Revenons à la Langue Sainte. Les Juifs et les Samaritains ont toujours eu dans leurs Synagogues, la Sainte Ecriture en Hebreu. La Bible des Samaritains ne contient que le Pentateuque, qui sont les cinq Livres de Moïse, parce qu'en l'année du Monde 3971. c'est à dire 992. ans avant l'Incarnation, on n'avoit encore publié que le Pentateuque, lors que le Royaume d'Israël fut divisé,

n'étant resté au Fils de Salomon
que les Tribus de Juda & de
Benjamin, les dix autres Tribus
ayant obéi à Jeroboam.

Le Peuple d'ISC. RAB. EL.
Hominis magni Dei, de
l'Homme du grand Dieu, ayant
depuis esté dispersé & contraint
d'habiter en Pais étrangers, il
perdit peu à peu l'usage de sa
Langue Hébraïque, c'est pour-
quoy apres la Captivité de Baby-
lone, on ne parla que la Langue
Syriaque dans Jerusalem, & la
Langue Hebraïque y étoit com-
me inconnüe; si vray que les
Princes des Prestres & des Pha-

64 MERCURE

rifiens dirent aux Archers. En S. Jean chapitre 7. verset 49. Cette Populace ne sçait ce que c'est que la Loy. Ce qui avoit obligé les Rabins ou Docteurs de la Loy, d'en faire des Versions en Langue vulgaire des Pais où ils étoient Etrangers.

Les Rabins Asiatiques firent à Babylone, la plus ancienne & la plus estimée des Paraphrases, qui est la Chaldaique, ou le Targum Onkelos.

La Version Grecque du Pentateuque, dont S. Ierôme au premier chapitre de l'Epistre de S. Paul à Titus, dit Scientia

GALANT. 65

pietatis est. *noſſe Legem, fut
 faite 272. ans avant l'Incarna-
 tion, en Alexandrie d'Egypte,
 où les Juifs avoient un Temple
 comme en Jeruſalem. Elle eſt
 ſurnommée des 70, parce qu'elle
 fut faite par l'Ordre, ou di-
 moins approuvée des 72, qui com-
 poſoient le Venerable Senat du
 grand Sanhedrin. Tout ce qu'on
 en a dit au delà, a eſté ſur la
 bonne foy d'un Livre attribué à
 Ariſtée; l'un des 72. Interpretes,
 qui ne firent que la Verſion des
 cinq Livres de Moïſe, bien qu'il
 ne ſoit nommé qu'en tierce Per-
 ſonne.*

Feurier 1685.

E.

66. MERCURE

DES LIVRES,

leur ancienne Forme
& Relieure.

Les Juifs observoient de ne mettre que 30. Lettres à chaque ligne.

Les Anciens coloient au long plusieurs feüilles de papier les unes au bord des autres, & ils n'écrivoient que d'un côté. Ils inferoient le bout de la dernière des feüilles dans la fente d'un bâton cylindrique, autour duquel on rouloit toutes les feüilles qui composoient ce Livre ou Volume. Ce bâton avoit un Chapiteau

& une Baze, à la distance de
 la largeur du papier. Toutes les
 Bibliothèques étoient composées de
 semblables Rouleaux, chez les
 Grecs & chez les Latins, mes-
 me long-temps après Cicéron. Les
 Juifs ont encore sur l'Autel de
 chaque Synagogue, les Livres de
 la Loy sur deux semblables Rou-
 leaux Cilindriques, & quand ils
 ont lû une page, ils la roulent
 autour du Cilindre qu'ils tien-
 nent à la main droite. J'ay trou-
 vé dans nos Archives du Chapi-
 tre de Ternant, fondée en l'année
 1444. qui est quatre ans après
 l'invention de l'Imprimerie, des

F ij

68. MERCURE

Enquestes sur des feüilles de papier colées les unes au bas des autres, & écrites d'un seul côté.

Le Secret ayant esté trouvé de préparer le parchemin, en sorte qu'on peut écrire des deux côtez. Le Roy Attalus fit écrire & relier quelques Livres à la manière des nôtres.

L'Imprimerie commença en 1440 à Mayence, & les Offices de Cicéron, est le premier Livre qui ait esté Imprimé en Europe, il est maintenant bien facile de profiter de l'avis de l'Oracle, qui dit à Zenon que, Pour bien vivre, il falloit avoir commerce

avec les Morts. C'est dans le
mesme sentiment qu'Alphonse
Roy d'Arragon disoit, Qu'il faut
consulter les morts comme les
plus fidèles Conseillers, car il
n'y a point d'Amy plus libre
qu'un Livre.

DE LA DIFFICULTE'
de lire l'Ecriture Chi-
noise, & l'Hebraïque sans
Voyelles.

VOus ne trouverez pas si
étrange que l'Ecriture Chi-
noise ait un Caractere différent
pour chaque chose ; & qu'un
mesme mot prononcé différem-

70 MERCURE

ment, signifie différentes choses, si vous faites reflexion qu'en nostre Langue, un mesme mot a plusieurs significations : En voicy un exemple, il faut que je vous Conte, un Conte, d'un Conte, duquel je ne fais pas grand Conte.

A la sterilité de la Langue Chinoise, opposez la fecondité de la Langue Arabe ; elle a 80 mots pour signifier le Miel ; 200 mots pour signifier le Serpent ; 500 pour signifier le Lyon ; & 100. pour signifier l'Epée. Cela me fait souvenir des six Vers suivans d'un vieux Sonnet.

Il faut que par neuf fois la Lune
ait fait son cours,
Avant que nous voyons la lu-
mière du jour,
Qu'un cruel Ennemy nous a-
bien-tost ravie.
Misérables Mortels, n'avons-
nous pas grand tort,
De faire tant d'Engins pour nous
donner la mort.

*L'Ecriture Hebraïque n'avoit
originaiement que les Lettres
Consonnes, car les Points qui tien-
nent lieu de Voyelles, n'ont com-
mencé qu'en l'année 508. de l'In-
carnation, & 436 ans apres que
Titus Vespasian eut brûlé le Tem-
ple de Ierusalem le 8 Aoust, &*

72. MERCURE

la Ville le 8. Septembre en la 72.
 année de Iesus-Christ. C'est
 pourquoy il y a à present onze
 cens soixante & dix-sept années
 que les Docteurs Juifs étant as-
 semblez à la Tyberiadé, Ville
 de la Palestine, inventerent et
 employerent les points ou voyelles
 secrettes, afin de conserver à leur
 Posterité dispersée par tout le
 Monde, la veritable lecture des
 Livres Sacrez de l'ancien Testa-
 ment. C'est ce que le Rabbin
 Helie Levite, rapporte dans sa
 troisième Preface sur le Masso-
 reth. C'est pourquoy pour bien
 apprendre à lire l'Hebreu, je
 vous

vous renvoye à la Mazore, ou Tradition de l'Ecole Tyberiade.

C'est sans sujet que vous me prenez pour un Gale Razaia, Revelateur des choses secretes. Vous me demandez mille choses, comme si j'avois tout cela dans mon Jalkut, ou Poche Rabinique, ou que je fusse le tout sçavant Hippias Eleen metempsychosé. Merite-t'on quelque chose pour beaucoup parler? Avez-vous oublié que Plutarque louë Epaminondas qui estoit le plus sçavant, & parloit le moins. Je profite en bien des choses du bon mot de Socrate, qui étant inter-
Février 1685. G

74 MERCURE

rogé pourquoy il ne donnoit aucun Ecrit au Public, répondit que le papier vaudroit mieux que ce qu'il faudroit dire. Pour vous répondre à tant d'articles, il me faudroit une mémoire aussi heureuse que celle d'Esdras, qui dicta par cœur les Livres de l'Ancien Testament, tels que nous les avons. Du Grec Carmides, qui disoit par cœur ce qui estoit contenu dans quel Volume d'une Bibliothèque qu'on souhaitoit. De Cyrus, ou de L. Scipion, qui sçavoient le nom de tous leurs Soldats; ou la mémoire de Mithridate, de Crassus, de Cyneas, de Themis-

stocle , ou celle de l'Empereur Claude , qui sçarvoit tout Home-
 re par cœur , de Saluste qui sça-
 voit tout Demosthe'ne , d'Avi-
 cenne qui sçarvoit aussi par cœur
 toute la Metaphisique d'Aristote.
 Je ne suis ny Ciceron qui se sou-
 venoit de tout ce qu'il avoit leu
 ou entendu. Je n'ay pas la mémoi-
 re de Senéque l'Orateur, qui assen-
 re dans la Préface du Livre des
 Plaidoyés ou Controverses , qu'il
 avoit la Mémoire si heureuse ,
 qu'il redisoit deux mille noms
 differents dans le mesme ordre
 qu'ils avoient esté prononcez , &
 que dans l'Ecole plus de deux

76 MERCURE

cens personnes ayant dit chacun un Vers, il les repéta en commençant par le dernier Vers. Le Pape Clement VI. ayant reçu une grande blessure à la teste, sa mémoire devint si heureuse, qu'il ne pût rien oublier de ce qu'il avoit leu. J'ay esté présent avec feu M^r le Marquis de S. André Montbrun, Capitaine Général des Armées du Roy, & Gouverneur du Nivernois, à un semblable essuy de Mémoire entre M^r de la Barre, pour lors Intendant du Bourbonnois, & M^e Adam le Poète Mennisier de Nevers. De plus, je n'ay pas un

Secrétaire si expert dans la Tachigraphie , que ceux dont Martial disoit , lib. 14.

*Currant verba licet , manus est
velocior illis,
Nondum lingua , suum dex-
tra peregit opus.*

Je ny suis pas si exercé qu'Origene , quand mesme je formerois aussi mal mes Lettres que le grand Quintilien , dont les lignes sembloient des Serpens. Il est autant surprenant qu'avantageux pour le bien public , qu'entre tant de millions d'Ecritures , il ne s'en rencontre pas deux tout à fait semblables , quand mesme on au-

C. iij.

78 MERCURE

roit appris à écrire sous un mesme Maistre. Il en est de l'Ecriture comme des Voix & des Visages, qui sont tous en quelque chose différens. Il est vray que Tite Vespasien le Fils, disoit ordinairement qu'il auroit pû estre le plus grand Faussaire de l'Empire Romain, parce qu'il sçavoit tres-bien contrefaire toutes les signatures.

Contentez-vous, Monsieur, de ce peu que je vous envoie pour vos Etrennes de l'année 1685. Je réponds à vos autres demandes, comme les Juifs dans les Questions tres difficiles THISBI, JETHARES, KASIOT,

*Elie Thesbite , qui nâquit huit
ans avant la mort de Solomon,
les foudra.*

*La Kabale des Rabins aussi bien
que les deux Volumes de Visions
Parfaites , ne contiennent que fu-
tulites avec la Lettre R de trois
Nations bien differentes , l' Itali-
que , le Grec & l'Hebreu, & à
tous ces Livres , il ne manque que
la Syllabe Grecque Noun.*

*Vous apprendrez dans 24 heures
la Langue Hebraïque , dans la
nouvelle Grammaire de Cristo-
fori Cellarii , imprimée Cizæ,
au commencement de l'année
1684.*

G iiii

80 MERCURE

Le manque de Voyelles dans l'Ecriture Hebraïque, est la cause que la Version Grecque de l'Ancien Testament, faite par les 72 Rabins en Alexandrie l'année 272. avant la naissance de Jesus-Christ, n'est pas toujours conforme à l'Original Hebraïque, quoy qu'en ait dit l'Auteur du Livre attribué à Aristée l'un des 72 Interpretes. Puis que cette Version a des passages mal expliquez, & bien des choses oubliées, & d'autres ajoutées, comme dit S. Jerôme, qui mourut l'année 420 : c'est pourquoy la Version Latine qu'on fit sur la Grecque.

du temps des Apostres, ne peut estre meilleure, bien que nous chantions les Pseaumes suivant cette Version, parce que l'Eglise y estoit accoutumée, lors que saint Jerôme fit sa Version Latine de l'Ancien Testament, que nous appellons la Vulgate.

Si la Langue Chinoise est difficile par la differente signification d'un mesme mot, la Langue Hebraïque est aussi difficile par la mesme raison; car par exemple, le mot ou Racine H H A N A H, signifie humilier, appauvrir, affliger, occuper, témoigner, chanter, crier, parler, ré-

82 MERCURE

pondre , exaucer. *Le mot* H H A L A L , *signifie* estre la cause , causer , rendre affligé , envelopper , designer , enlaidir , vendanger , mépriser , méditer , tâcher , agir , cautionner. *Le mot* H H A R A B , *signifie* dresser , embellir , plaire , engager , négocier , mélanger , s'obscurcir , devenir doux.

Bien davantage , les mesmes mots Hebreux ont souvent deux significations contraires. Par exemple K D S , *signifie* sanctifier , prophaner. B R H *signifie* , benir , maudire. N C H M *signifie*

estre consolé, estre desolé.
 S K N signifie appauvrir, s'en-
 richir, & mille autres, par le
 changement des conjugaisons
 qu'ils appellent Binjanim, Sra-
 cture.

Par le manque des Voyelles,
 au lieu de lire CHOMER, qui
 signifie URNE, dans laquelle les
 Hebreux gardoient la Manne;
 les Payens ayant leu CHOMAR,
 qui signifie ASNE, ils accuserent
 les Juifs, & ensuite les premiers
 Chrestiens, d'adorer la Teste
 d'un Asne dans le Sanctuaire du
 Temple.

Le 47 Chapitre de la Genese,

84 MERCURE

parlant de Jacob adorant Dieu,
 finit par ces mots Halrosch,
 Ham, Mitthah, chevet du lit,
 & les 70 ayant leu Matthe,
 l'interpreterent Verge, ou bâton.

Dans le 11. chap. de Zacharie,
 vers. 7. au mot Hebreu CHBLM,
 les septante-deux Interpretes leu-
 rent CHABALIM, Cordans: &
 suivant les Points ou Voyelles,
 depuis marquées par les Rabins
 de Tyberiadé, nous lisons
 CHOBELIM, qui signifie Cor-
 rupteurs.

Les Septante leurent par les
 3 Consonnes ZKR, du 14. Vers.
 du 26. Chap. d'Isaye, le mot

GALANT. 85

ZAKER, qui signifie Masse;
 & S. Jérôme ayant leu **ZAKAR**,
 l'interpreta Memoire.

Les Septante dans le Chap. 3.
 Verset de Jeremie, leurent **Reh-**
him, qui signifie Pasteurs. Et
 S. Jérôme ayant leu **Rohhim**,
 l'interpreta Amateur, & dans le
 Chapitre 9. Verset 22, leurent
Deber, qui signifie la Mort. Et
 S. Jérôme ayant leu **Daber**, l'in-
 terpreta Parle. De mesme aussi
 les Septante dans Osée, Ch. 13.
 Verset 3, leurent **Harbeh**, qui
 signifie Langouste, & S. Jérô-
 me ayant leu **Habah**, l'inter-
 preta Cheminée.

En voicy assez pour cette fois ;
 Et bien que l'Empereur Honorius ait esté blâmé de signer toutes les Lettres que ces Officiers luy presentoient sans les lire , de quoy sa Sœur Placidie le corrigea , apres luy en avoir fait connoistre le peril , car elle fit glisser une Lettre à signer avec les autres , par laquelle l'Empereur promettoit Placidie en Mariage à un miserable Esclave. Je me fie pour ce coup à la bonne foy de mon Scribe , plus Homme de bien que le Notaire Lampo , surnommé Calamosphacten :
 Je finis , vous assurant de ma

*main que je suis, Monsieur,
Vostre, &c.*

COMIERS.

Je ne vous parlay point la dernière fois de la mort de Messire André Scarron, Président du Conseil Souverain d'Artois, parce que je n'en avois point encore reçu la nouvelle. Cette mort est arrivée le 25. Decembre dernier. Son rare mérite & ses belles qualitez avoient obligé Sa Majesté de le tirer du Parlement de Metz en 1660. pour luy donner à Arras une Char-

88 MERCURE

ge plus honorable , qu'il a exercée pendant vingt-quatre ans avec beaucoup d'éclat & de gloire. Il est mort dans sa soixante & seizième année , laissant M^r son Fils, digne Successeur de sa Charge , dont le Roy luy avoit donné la survivance. Il a esté enterré dans l'Eglise des Peres Récollets d'Arras, où six Huissiers du Conseil en Robes portèrent le Corps. Quarante Pauvres , revestus de Noir, tenant chacun un Flambeau, marchaient à la teste du Convoy. Messieurs du Conseil y

assistèrent, ainsi que le Corps de Ville, & ceux de Justice. M^r l'Evesque d'Arras estoit en l'Eglise à costé de l'Autel, & quelques Abbez & Ecclesiastiques de marque. M^r Chauvelin, Intendant de Picardie & d'Artois se trouva aussi à cette lugubre Cérémonie.

J'ay à vous apprendre trois autres morts, arrivées icy depuis peu de jours. La première est celle de Dame Bonne Royer, Veuve de Messire Jean Louis de Faucon, Seigneur de Rys, Mar-

Février 1685. H.

90 MERCURE

quis de Charleval, Comte de Bacqueville, Conseiller d'État Ordinaire, & Premier Président au Parlement de Normandie. C'estoit une Dame d'une grande pieté, & que sa vertu, & ses manieres pleines de l'honnesteré la plus engageante, ont toujours renduë tres estimable. Elle estoit Mere de M^r de Rys, Intendant à Bordeaux, & de Madame de Bernieres, Femme de M^r de Bernieres, Conseiller au Parlement de Paris. Elle est morte le 5. de ce mois.

Messire Claude du Val,
Seigneur de Mandre , Au-
mônier du Roy, ancien Abbé
de S. Pierre de Selincourt,
est mort environ dans le
mesme temps , aussi-bien
que Messire Pierre Bourde-
lot , Abbé Commendataire
de S. Martin de Maffay , &
Médecin Ordinaire de Mon-
sieur le Prince. C'estoit un
Homme qui avoit beaucoup
d'érudition , & des connois-
sances particulieres dans la
Médecine. Il y avoit chez
luy tous les Mardis des Con-
férences publiques , où se

H ij

trouvoient beaucoup de Sçavans. On y agitoit toute sorte de matieres.

Messieurs de l'Académie Royale d'Arles ont fait depuis peu une acquisition tres-considerable , en recevant M^r Magnin dans leur Corps. Son mérite vous est connu par tant d'Ouvrages que je vous ay envoyez de luy, qu'il me feroit inutile de vous en parler. Voicy le Remerciement qu'il leur a fait.



94 MERCURE

en m'accordant une place parmy. Vous, ne sçauroit avoir, ny plus de sensibilité, ny plus d'étendue; mais si c'est aussi par ce mesme prix qu'on doit juger de la difficulté qu'il y a d'en faire un juste Remercement, vous vous persuaderez sans peine, que je n'ay rien entrepris de ma vie de si difficile à bien exécuter, que celui que j'ose & que je dois vous faire aujourd'huy. Le Titre glorieux d'Académicien Royal, étonne mes idées au lieu d'élever mon esprit, & me met dans un jour dont la surprise m'ébloüit, au lieu de m'éclairer.

Vous le sçavez par vous-mesmes, Messieurs, vous le sçavez; il suppose un merite solide & distingué, un génie heureux, une sçavante & fine politesse, & mille autres talens que je reconnois, que je revere, & que tout le monde admire en chacun de vous.

Comment pourrois-je donc, quand je ne sens & ne puis faire remarquer aucun de ces avantages en moy, me persuader que j'auray celui de soutenir dignement un Titre dont on doit avoir une idée si noble & si élevée?

Que je serois heureux, Mes-

sieurs, que je serois heureux, si dans une occasion si essencielle à mon devoir, & à ma réputation, je pouvois de bonne foy & sans supercherie, me dispenser de vous faire un aveu si propre à vous donner un juste repentir du choix que vous venez de faire! Que je serois heureux encore une fois si je pouvois me flâter un moment que cette déclaration si honteuse & si sincère toutefois, passera pour une de ces figures ingenieuses qui servent à faire valoir le mérite à force de le desavouer, & qui rehaussent la réputation de l'esprit par celle de la modestie!

Mais

Mais quand je considere à quoy je suis engagé par le Titre d'Académicien Royal dans cette premiere action ; quand je mesure mes pensées & mes expressions à la hauteur des merveilles que j'entrevois , & qui dévroient entrer dans mon sujet, si j'avois l'adresse de les ranger, je sens bien que je n'auray dit que trop vray, & que le prétexte de l'Art, & de la Figure ne fera rien à mon avantage.

Dispensez-moy donc , Messieurs , dispensez-moy de la nécessité que le Titre que vous m'avez fait l'honneur de me donner,
Fevrier 1685. . I.

98 MERCURE

semble m'imposer, de repasser sur tant de beaux traits, qui rehaussent le mérite & la gloire de l'Académie Royale, dans mille circonstances toutes plus avantageuses l'une que l'autre, & qui la mènent à l'immortalité, par la même route & par le même vœu que l'Académie Française, qui la reconnoît pour sa Fille aînée, est depuis si long-temps en droit d'y aspirer. Qu'ajouterois-je à tout ce que ceux qui m'ont devancé, vous ont dit de riche, de sçavant & de poly, sur la dignité du Titre Royal que vous portez? Ne sçait-on pas que si les Noms

GALANT. 99

que le Créateur voulut imposer à ses Ouvrages , exprimoient les qualitez & la nature des choses nommées , LOUIS LE GRAND dont la conduite est une Image si visible de la Sagesse du Tout-Puissant , n'a donné le surnom de Royale à l'Academie d'Arles, que pour exprimer par ce beau Titre l'excellence des soins , auxquels il l'a destinée , & parce que la Gloire & les Merveilles de son Regne le plus florissant & le plus auguste qui fut jamais , devoient estre l'objet de ses veilles , de ses études , & de ses ouvrages ?

I ij

100 MERCURE

Certes, ce grand Roy qui connoist si distinctement, & ce qui a manqué aux Règnes précédens, & ce qui peut servir à la gloire du sien, apres avoir par des Conquestes qui ont étonné l'Univers par la force invincible de leur rapidité, étendu & assuré ses Frontieres, a bien jugé que le repos & le bon-heur de ses Etats & de ses Sujets, dépendoit de l'établissement des Sciences, & de la Culture des beaux Arts, & remontant par l'esprit de cette Sagesse, qui voit & penetre tout dans un si bel ordre, jusques à la source de l'Herésie, dont l'extir-

pation fait le plus cher, le plus constant, & le plus assidu de tous ses soins, il s'est bien aperçu que cette Cangréne si maligne dans son origine, & si funeste dans son progres, ne s'est introduite & n'a pris racine dans ses Etats, qu'à la faveur de l'ignorance; & pour combattre un mal si dangereux & si opiniâtre par un remède convenable, il ménage, il soutient, il protège les Sciences par des établissemens commodes, & des liberalitez genereuses & nécessaires, & les a mises, enfin en état de triompher par tout des pièges & des fuites de l'erreur & du

mensonge, & de faire comprendre à tout ce qui n'a pas abandonné le party de la raison & du bon sens, que celuy de l'Herésie n'a plus que l'obstination pour toute défense.

Après que les Sciences auront secondé les pieuses intentions de LOUIS LE GRAND, en soutenant les Droits Sacrez de la Religion & de l'Eglise, qui n'a jamais eu, & n'aura jamais de plus ferme appuy que son Fils aîné, elles serviront encôre avanta-
gement au dessein qu'il a d'inspi-
rer à tous ses Sujets, l'amour &
la pratique des vertus morales,

Et des mœurs honnestes. Elles forment le cœur en éclairant l'esprit. La lumière du Soleil dans l'ordre naturel précède la chaleur, et les connoissances doivent disposer l'ame à l'amour, et à la poursuite du bien; c'est pourquoy Dieu qui en est la source immense, ne scauroit estre souverainement aimé, comme parle saint Denis, qu'il ne soit parfaitement aimé.

Que vous concevez bien, Messieurs, le merite, la grandeur et l'excellence de vos soins, et de vos applications, et dans leur principe, et dans leur objet!

I iij

104 MERCURE

Vous n'êtes pas à la Cour & sous la vue auguste & Royale de LOUIS LE GRAND, mais vous ne laissez pas de ressentir les effets glorieux de ses soins & de sa sagesse. Le Soleil produit les plus riches Metaux, au delà de la portée de ses rayons, ses vertus s'insinuent où sa lumière ne pénétre pas; & ce Monarque Auguste, le Soleil non seulement de ses Etats, mais de plusieurs Mondes s'il y en avoit, fait sentir les influences de sa sagesse par tout. Elle est immense dans ses soins, & dans ses operations, comme sa puissance est invincible dans ses entreprises.

Il sçait que les Sciences sont dans Arles comme dans leur centre, qu'elles y sont naturalisées depuis plusieurs Siècles. Les Obeliskes, les Arènes, les Amphitheatres, & tant d'autres Antiquitez dont elle mōtre encore aujourd'huy les magnifiques monumens, font assez connoistre de quelle consideration elle a esté dans tous les tems. Qui voudrait remonter jusques aux plus anciens & moins connus, découvreroit sans doute que la politeffe y régnoit, avant mesme que les Romains y eussent élevé tant de marques, de la magnificence de leur Empire, &

106 MERCURE

de l'estime qu'ils faisoient de son
sejour ; & qu'aparemment la Co-
lonie des Grecs qui vint aborder à
Marseille , & qui vint à propos
pour polir les mœurs des premiers
Gaulois , eut ses premiers établis-
semens dans la Ville d'Arles ; &

LOUIS LE GRAND qui re-
cherche jusques à la source les se-
mences des beaux Arts, n'y a sans
doute établi l'Academie Royale,
que parce qu'il a jugé que dans un
air , où les Sciences sont en com-
merce depuis si-long-temps , elles
ne manqueroient pas de faire un
progrés éclatant , & digne de la
gloire de son Regne.

Jouïſſez, Messieurs, jouïſſez des beaux jours qu'enfantent aux desseins de vos veilles, des auspices si heureux, si constans & si magnifiques. Vous vivez, grâces aux soins & à la faveur du plus parfait des Roys; vous vivez d'une vie glorieuse & spirituelle, dont un seul jour vaut mieux que les plus longues années de l'ignorance. Vous aprenez au Monde tout ce qu'il y a de plus curieux à sçavoir, des mœurs, de la Police & de la Religion des Anciens. Vous tirez des ruïnes qui vous environnent, mille monumens d'antiquité, propres à faire admi-

108 MERCURE

rer la pénétration sçavante de vos recherches. Que n'avez-vous pas dit de curieux, sur la vérité de cette belle & fameuse Statue que Diane & Venus ont disputée si long-temps, & d'une manière si fine & si spirituelle, & qui enfin sous le nom de Venus, doit estre placée avec tant d'autres, qui sont venues de tous les endroits du Monde, pour rendre hommage à LOUIS LE GRAND, dans la Galerie de Versailles? Vivez, Messieurs, vivez heureux dans le noble soin qui vous occupe. Vous servez aux desseins d'un Monarque qui vient renou-

veler la face du Monde , & finir tous ces grands desseins, que ceux qui l'ont précédé n'ont fait qu'ébaucher. Aspirez à la gloire immortelle qu'il vous propose ; rien ne vous manque pour y arriver. Vous avez de sa main , & par son choix , un Protecteur, illustre par sa naissance , distingué par sa faveur , recommandable par son mérite , qui sçait allier avec tant d'art & tant d'agrément, la plus douce , la plus fine , & la plus sçavante délicatesse des Muses, avec la fiere intrepidité de Mars, en qui l'on voit la belle ame , le bel esprit , & la grandeur de

IIO MERCURE

courage, dans un si noble & si doux accord, que les Sçavans & les Guerriers peuvent également y trouver un modèle pour se former l'esprit & le cœur.

Que je trouverois, tout foible que je suis, Messieurs, que je trouverois de choses à représenter, s'il m'étoit permis de m'abandonner à tout ce qui vient s'offrir à mes idées, & si je pouvois oublier, que ne pouvant vous donner des marques d'érudition & d'esprit, je dois au moins vous en donner de ma retenue ! Ce sera, Messieurs, en étudiant à me former sur vostre mérite, &

sur tant de nobles & avantageuses qualitez, qui vous distinguent parmy les Sçavans, que je puis esperer d'apprendre à surmonter une partie des defauts qui me rendent indigne de l'honneur que vous m'avez fait, & cette rudesse que je sens mieux dans mes expressions, que je ne la sçay corriger. Je méditeray sur la beauté de vos Ouvrages, pour m'instruire à polir les miens; & comme ceux qui marchent au Soleil sont colorez sans qu'ils y pensent, je fortifieray mes connoissances à force de stre éclairé par vos lumieres. Dans la passion que j'ay

112. MERCURE

*toûjours enë, & que j'auray tant
 que je vivray, de faire distinguer
 ma voix parmy tant d'autres, qui
 chantent & sans cesse, & si bien
 la gloire, les vertus, les tra-
 vaux de LOUIS LE GRAND,
 j'essayeray de regler mes tons sur
 vos doux accens, d'adoucir mes
 Chalumeaux, en étudiant les ac-
 cords sçavans de vos Luts; & ne
 pouvant meriter l'honneur de
 vostre aprobatation par aucune pro-
 duction d'esprit, je seray soigneux
 de meriter celuy de vos bonnes gra-
 ces, & de vostre estime, par le
 respect & la sincere soumission
 que j'auray toûjours pour vous.*

M^r d'Hozier, Genealogiste de la Maison du Roy, & Juge General des Armes & Blasons de France, apres avoir obtenu de Sa Majesté la permission d'accepter l'Ordre de S. Maurice & de Saint Lazare de Savoye, dont il a plû à Monsieur le Duc de Savoye de le gratifier en considération de son profond sçavoir dans la Profession dont il semelle, si utile à la Noblesse, & à la recommandation de M^r le Cardinal d'Estrées, reçût le 10. du mois passé l'Habit & la Croix de cet Ordre,

Fevrier 1685.

K

114 MERCURE

avec les Cerémonies qui luy
font particulières, & fût fait
Chevalier dans la Chapelle de
la Maison des Théatins, par
M^r le Marquis Ferrero, Grand
Croix & Grand Hospitalier du
mesme Ordre, Chevalier de
l'Annóciade, & Ambassadeur
auprès du Roy. Ce Marquis
estoit assisté de M^r de Plan-
ques, aussi Chevalier de l'Or-
dre de S. Maurice, & Agent
de son Altesse Royale de
Savoye en France. M^r d'Ho-
zier a un Frere aîné, qui s'étoit
aussi rendu capable d'exer-
cer l'Employ de feu M^r d'Ho-

zier leur Pere , & qui l'a
 meſme exercé pluſieurs
 années ; mais eſtant de-
 venu aveugle , & ne pou-
 vant plus travailler à une
 choſe qui demande tant d'a-
 plication & de lecture , le
 Roy qui ne laiſſe jamais le
 mérite malheureux, luy don-
 ne depuis ſept ans une Pen-
 ſion de mille livres. Je vous
 parlay il y a quelque temps
 de celle que Sa Majeſté don-
 ne auſſi à M^r d'Hozier , qui
 vient d'eſtre reçu Chevalier
 de S. Maurice.

On dit qu'un bienfait n'eſt

K ij

116 MERCURE

jamais perdu , & cela se justifie par beaucoup d'exemples. En voicy un aussi récent qu'il est remarquable. Un Gentilhomme qui demeure à la Campagne , retournant chez luy un soir , rencontra deux Cavaliers reformez , qui le prièrent fort civilement de les secourir dans le besoin d'argent où ils se trouvoient pour achever leur Voyage. Le Gentilhomme les voyant assez bien faits , & jugeant de leur naissance par la maniere honneste dont ils luy parlèrent , ne se contenta

pas de leur donner. Il leur dit qu'il estoit tard, & qu'ils feroient bien de venir chez luy, où ils passeroient la nuit plus cōmodement que dans un Village. Le Party fut accepté, les Cavaliers le suivirent, & payèrent le Soupé qu'il leur donna, par la complaisance d'écouter le long récit de quelques Campagnes qu'il avoit faites pendant ses jeunes années. Après un entretien de trois heures, il les conduisit dans une Chambre qui n'estoit séparée d'une autre que par une

118 MERCURE

Cloison d'ais. Ils se couchèrent, mais heureusement pour le Gentilhomme, ils ne purent s'endormir. Un profond silence régnoit dans tout le Logis, quand la voix de deux Personnes qui parloient à demy bas dans l'autre Chambre, commença à les frapper. Chacun d'eux presta l'oreille; & quoy qu'ils perdissent plusieurs mots, ils ne laisserent pas d'en entendre assez pour comprendre qu'il y avoit dispute entre deux Valets, sur le complot d'aller égorger leur Maître. Il avoit vendu de-

puis peu de jours pour huit cens écus de Bled, & il s'agissoit entr'eux d'avoir cet argent. L'un trembloit d'estre surpris en executant le crime dont ils estoient demeurez d'accord, & l'autre tâchoit de l'encourager. Enfin, ayant entendu que ces Misérables sortoient de leur Chambre, ils se leverent le plus doucement qu'ils pûrent, & se jetterent sur eux lors qu'ils entroient dans celle du Gentilhomme. Il s'éveilla à ce bruit, & demanda ce qu'on luy vouloit. Toute la Maison fut en

rumeur. On fit apporter de la lumiere, & les deux Valets troublez, quoy qu'ils n'avoüassent rien, firent assez voir par leur desordre & par leur pâleur, qu'ils étoient coupables. On leur trouva des rasoirs, & des coût aux fort tranchans, & on les mit en lieu seur jusqu'au lendemain, qu'on les mena en prison. Vous pouvez croire que le Gentilhomme n'auroit pas si-tost congedié les Cavaliers qui luy ont sauvé la vie, quand leur presence n'eût pas esté nécessaire pour l'instruction
de

de ce Procez criminel. Je m'informeray de l'évenement pour vous le faire sçavoir.

Je vous envoie une Fable que vous trouverez aussi finement tournée que toutes les autres que vous avez déjà leuës de M^r de la Barre de Tours. Vous me mandiez qu'il vous ennuyoit de ne plus rien voir de luy, & heureusement j'ay dequoy vous satisfaire.

[*Fevrier 1685.*

L

122 MERCURE

S2S2S2:S2S2S:2S2S2

LE LOUP,
LE RENARD,
ET LA MULE.

F A B L E.

HElas, que n'ay-je encor mon
heureuse ignorance!
*Qu'il m'est fâcheux, Iris, d'estre trop
bien instruit!*
*Je vous aimois, & j'avois l'espérance
Que par devoir ou par reconnois-
sance
Vous me feriez goûter le fruit
Que méritoient mes feux, mes soins
& ma constance;
Mais aujourd'huy mon espoir est
détruit,*

GALANT. 123

*Et par ce que vous m'avez dit
J'ay connu vostre cœur & son indi-
férence.*

*Hélas, que n'ay-je encor mon heureuse
ignorance!*

*Qu'il m'est fâcheux, Iris, d'estre trop
bien instruit!*

SS

Mon Rival a par son absence

Evité la triste Sentence,

*Qui le pouvoit réduire où me voila
réduit.*

*Il n'est pas plus aimé, j'y vois de l'a-
parence;*

*Mais son malheur n'est point en évi-
dence.*

*Je ne goûteray plus l'espoir dont il
jouit.*

Ah, trop malheureuse science!

*Voyez l'ennuy cruel que vous avez
produit.*

L ij

124 MERCURE

*Hélas que n'ay-je encor mon heureuse
ignorance!*

*Qu'il m'est facheux, Iris, d'être trop
bien instruit!*

SS

*Ainsi parloit un pauvre Diable,
Trop curieux pour son malheur,
Qui voulant lire au fond du cœur
D'une jeune Beauté qui n'étoit pas
traitable,*

*Y vit ce que le Loup va voir dans
cette Fable.*

SS

*Sire le Loup & Sire le Renard,
Animaux exerçans par tout la ty-
rannie*

*Se rencontrerent par hazard,
Tous deux ne cherchant point mau-
vaise compagnie,*

*Ne se plaisant pas moins, qu'avec plus
méchans qu'eux;*

GALANT. 125

*Enfin donc, par hazard, s'étant trou-
vez tous deux.*

*Après quelque cérémonie,
Comme il convient à Gens sçachans
leur pain manger.*

*Ils font un petit tour de promenade
ensemble.*

*Il faut sçavoir comme un Berger,
A leur aspect tous ses Moutons r'as-
semble,*

*Et comme tout Manan pour Volatille
tremble,*

*Renard & Loup, par tout conduisant
le danger.*

*Ils marcherent parlant du beau temps,
de la pluie,*

*Car Couple qui ne s'aime pas,
Et qu'aucun commerce ne lie,
A des narrez-bien longs trouve fort
peu d'appas.*

Pour animer leur teste-à-teste,

L iiij

126 MERCURE

*Que n'ont-ils quelque Tiers? un Tiers
est un secours,*

*Qui sert beaucoup, lors que le Couple
est beste:*

*De cecy nous voyons la preuve tous les
jours.*

*Ce Tiers à point nommé parut dans
un passage*

*Grave & pensif, mais qui n'étoit
point sot,*

Rouge de poil, de moyen âge,

C'étoit une Mule, en un mot.

*Nos deux Messieurs y viennent tout
en nage,*

*Pour accourir ils avoient pris le
trot.*

*Estant un peu remis, le Loup fit la
Harangue,*

*Mais, comme vous sçavez, il a mau-
vaise langue,*

Et ne pût pas persuader

*La Mule à découvrir comment elle
s'appelle.*

*Sire Renard, s'approche plus près d'elle,
Afin de micux luy demander
Ses qualités, son nom, & sa naissance,
Car, ny le Loup, ny luy, n'eurent,
dit-il, jamais,
Ny l'honneur de la voir, ny de sa
connoissance.*

*Avouray-je mon ignorance,
Dit la Mule ? excusez l'aveu que je
vous fais,*

*(Il est un peu d'une Pecore)
Foy d'Animal d'honneur, je ne
sçay pas mon nom.*

*Bon, c'est railler, dit le Loup.
Non,*

*Non, repartit la Mule, il est vray,
je l'ignore,*

*Mes Parens, pour raison, ne me
l'ont point appris.*

L iiii

128 MERCURE

*D'un tel discours nos Gens estant
surpris,*

*Tous deux s'obstineroient encore
A la presser à qui mieux mieux;
Mais la Mule en sçavoit plus
qu'eux.*

*Qui de vous deux sçait le
mieux lire,*

*Leur dit-elle? Le Loup luy dit d'abord,
c'est moy.*

*Le Renard ne dit rien, voulant sça-
voir pourquoy*

*Se fait cette demande. A mon pied
de derriere,*

*Dit la Mule, mon nom est écrit,
lisez donc.*

*Qui, moy, dit le Renard? lire je
ne sçûs onc,*

*Disant ces mots, il tourna le der-
riere.*

*Je lis comme un Docteur, Oh,
montrez, dit le Loup.*

*La Mule en luy montrant, vous luy
lâche un grand coup
De son Fer à crampons au milieu du
visage,
Et de ce coup il fut étendu roide
mort.*

*Tant pis pour vous, Signor
Dottor,
Dit le Renard, fuyant sans parler,
davantage.*

52

*Or sus, lequel est le plus sage
A vostre avis, de ces deux Ani-
maux?*

*Je tiens pour le Renard, & pour son
ignorance,*

*Une facheuse experience,
Nous faisant voir, que si par la
science*

*Il vient un peu de bien, il vient beau-
coup de maux.*

130 MERCURE

A propos de cette Fable, vous serez bien aise d'apprendre que le S^r Blageart en doit debiter un Recueil au commencement du mois prochain, sous le Titre de *Fables Nouvelles*. Je ne vous puis dire qui en est l'Autheur. Je sçay seulement que plusieurs Personnes d'esprit qui les ont veuës, les estiment fort, & disent en les loüant, que l'Illustre M^r de la Fontaine qui a poussé si loin ce genre d'écrire, les lira luy-mesme avec plaisir.

M^r le Comte de Cheverny,

Fils de feu M^r de Monglas, Chevalier des Ordres du Roy, & Maistre de la Garde-robe de Sa Majesté, a esté nommé Ambassadeur en Dannemarc. Vous le connoissez, & je vous parlay de luy, lors qu'il fut choisi pour estre Envoyé Extraordinaire auprès de l'Empereur. Ces deux Emplois sont les premiers qu'il ait eus, & il en tire d'autant plus de gloire, que qui commence par là à entrer dans les Affaires, doit avoir donné de grandes preuves de son esprit, de sa sagesse.

se, & de sa conduite.

M^r le Marquis de Feuquieres a esté aussi nommé Ambassadeur Extraordinaire en Espagne. Il est d'une naissance distinguée , & a tres bien servy en plusieurs occasions.

M^r l'Abbé Morel, qui a esté Envoyé Extraordinaire vers les Princes d'Italie , & qui s'est aqité avec succez de plusieurs importantes Négotiations, va remplir le Poste d'Envoyé Extraordinaire auprès de Sa Majesté Imperiale, en la place de M^r le Comte de Cheverny.

Je croy, Madame, que vous apprendrez avec déplaisir la perte que le Parlement a faite en la personne de Messire François le Boults, Seigneur Dobuois, Conseiller en la seconde Chambre des Requêtes du Palais, mort le 5. de ce mois. Son merite le fait regretter de tout Paris. Il étoit éclairé, pénétrant, laborieux, & le dernier de quatre Freres, qui tous ayant eu des Charges dans la Robe, les ont exercées avec beaucoup de crédit, d'éclat, & d'estime. Messire Noël le Boults, Sei-

134 MERCURE

gneur de Chaumot, étoit l'aîné. Il fut Cofeiller en la Grand' Chambre, & mourut l'année derniere. M^r le Boults, à prefent Confeiller en la troifième des Enqueftes, & M^r l'Abbé le Boults Aumônier du Roy, font fes Fils. Feu Meflire Luc le Boults, Maître des Comptes à Paris, étoit le fecond. Il avoit pris alliance dans la Maifon de la Chef-naye, & a laiffé plusieurs Enfans. Le troifième eft Meflire Louïs le Boults, Seigneur de Roncerey, Maître des Requeftes, cy-devant Confeil-

ter au Parlement de Metz.
Il a des Enfans de Dame
Marie François Charreton,
Fille unique du premier lit
de M^r le President Charre-
ton, mort Doyen du Parle-
ment de Paris. C'est le seul
qui reste des quatre Freres.
Messire François le Boults,
Conseiller en la seconde des
Requestes du Palais, & au-
paravant Conseiller au Parle-
ment de Dijon, s'étoit allié à
la Maison de Choart, & laisse
plusieurs Enfans. M^{rs} le
Boults avoient deux Sœurs,
l'une mariée à M^r Blondeau,

136 MERCURE

President de la Chambre des
 Comptes à Paris, dont sont
 issues Madame Daligre d'au-
 jourd'huy, Veuve du Maistre
 des Requestes, Fils aîné de
 feu M^r le Chancelier d'Ali-
 gre, & Madame de Fieubet-
 Launac, Femme du Conseiller
 d'Etat. L'autre Sœur épousa
 Messire Charles du Tronchey,
 Président aux Enquestes du
 Parlement de Paris. On voit
 fort peu de Familles, qui
 ayent possédé en mesme
 temps tant de belles Charges,
 & fait des Alliances conside-
 rables. Aussi celle-cy est elle

dés plus puissâtes de la Robe.

Madame la Chanceliere Daligre , appelée Elizabeth Luillier, est morte dans sa 78. année , quatre jours apres M^r le Boults. C'étoit la seconde Femme de feu M^r Daligre, Chancelier, & Garde des Sceaux de France. Elle vivoit dans de grandes pratiques de pieté , & avoit fait bâtir un lieu au Fauxbourg S. Antoine , pour les Enfans trouvez , où elle demeuroit, & où elle a esté entermée.

Je vous envoie un Air nouveau que vous aimerez , &c.

Fevrier 1685. M.

138 MERCURE

par la beauté de la Musique,
& par celle des paroles qui
sont d'un fort bon Auteur.

AIR NOUEVAU.

C'En est fait, la raison a chassé de
mon cœur

*L'ingrat qui faisoit mon martyre,
Je veux le revoir, pour luy dire
Que je ne sens pour luy qu'une ex-
trême froideur.*

*Mais pourquoy l'asseurer de mon in-
différence?*

*Si je n'ay point d'amour, ces soins sont
superflus.*

*Ah, c'est aimer plus qu'on ne pense
Que de dire qu'on n'aime plus.*

Le Mariage dont vous me
parlez est fait. L'aimable Per-

don jone Lettre, que vous re-
 rez bien aise de voir. En voi-
 cy une Copie. M ij

f
e
f

7

8

ariage dont vous m'avez
fait fait. L'aimable Per-

sonne, à l'avantage de qui vôtre Parente vous a écrit tant de choses, s'est résolüe à passer sa vie en Angleterre, où elle a suivy l'Anglois qui a sceu toucher son cœur. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'aucun des deux n'entendant la Langue de l'autre, ils seront réduits pendant quelque temps à ne se parler que par Interprètes. Un Amy de la Mariée qui s'est rencontré à Londres, lors qu'elle y est arrivée, a écrit là dessus une fort jolie Lettre, que vous serez bien aise de voir. En voycy une Copie. M ij

SSS:SSSSSS SSSS:SSSS

A MADAME DE ***

Rien n'est plus certain, *Madame.* L'Anglois qui a épousé *Mademoiselle de **** ne parle point nostre Langue, & *Mademoiselle de **** ne sçait pas un mot d'Anglois. Cela paroist d'abord assez bizarre, mais c'est faute de bien considerer ce dont il s'agit.

Dés le moment qu'un cœur
s'inspire,
On connoist en tous lieux ce que
cela veut dire,

Et malgré Babel & sa Tour,
 Dans le Climat le plus sau-
 vage,

Ne demandez que de l'amour,
 On entendra vostre langage.

La Terre en mille Etats à beau se
 partager;

En Asie, en Afrique, en Europe,
 il n'importe

L'Amour n'est jamais Etranger
 En quelque País qu'on le
 porte.

*Comme il est Pere de tous les
 Hommes , il est entendu de tous
 ses Enfants. Il est vray que quand
 il veut faire quelque mauvais
 coup , comme il faut qu'il se mas-
 que & qu'il se déguise , il faut
 aussi qu'il se serve de la Langue*

142 MERCURE

du Pais ; mais quand il est conduit par l'Hyménée , sans lequel il ne peut estre receu chez les honnestes Gens , il luy suffit de se montrer pour se faire entendre.

En quelque Langue qu'il s'exprime,

On sçait d'abord ce qu'il prétend ;

Et dès qu'il peut parler sans crime,

Une honneste Fille l'entend.

La raison de cela , c'est que la Langue d'Amour n'est qu'une tradition tres-simple & tres-aisée , dont la Nature est dépositaire , & qu'elle ne manque

GALANT. 143

*jamais de reveler à toutes les
Filles quand elles en ont besoin.*

Parmy toutes les Nations
Si tost que l'on en vient aux pri-
vatez secretes,
L'Hymen en ces occasions
A certaines expressions
Qui n'ont point besoin d'inter-
pretes.

*Ne vous étonnez donc point
que deux Personnes Etrangères,
& d'un langage si différent, aient
pû se résoudre de se marier en-
semble, & croyez comme un Ar-
ticle de Foy naturelle, que dans ces
fortes de mysteres, tout le monde
parle François. Ajoutez à cela*

144 MERCURE

*que de jeunes Epoux ont leur
maniere particuliere de s'entre-
tenir independamment de toutes
les Langues de la Terre.*

Les plus beaux discours qu'on
entend,
Pour des cœurs enflamez sent des
contes frivoles,
Et l'Amour pour estre con-
tent,
Ne s'amuse pas aux paroles.

*L'Amour est la seule de tou-
tes les Divinitez dont le service
n'a jamais changé; son culte est
encore à présent tel qu'il estoit au
commencement du Monde. On
luy adresse les mesmes vœux; on
luy*

luy fait les mesmes Sacrifices ; on luy immole les mesmes Victimes ; Et quand deux Amans veulent bien assister en personne à ses Misteres secrets , on n'en a pas si tost chassé les Prophanes , que pleins de ce Dieu qui les possède , ils en comprennent en un moment toutes les Ceremonies , Et tout ce qui se fait en son honneur.

Si vous faisiez ce sot Argument à Thomas Diafoirus ; Vos deux Epoux ne parlent pas la mesme Langue ; Ergo , ils ne s'entendent pas. Il vous répondroit. Distinguo ; Made-
Février 1685. N

146 MERCURE

moiselle. Ils ne s'entendent
 pas le jour. *Concedo*, Made-
 moiselle. Ils ne s'entendent
 pas la nuit. *Nego*, Mademoi-
 selle. Or s'entendre la nuit, c'est
 s'entendre la moitié de la vie,
 & c'est beaucoup pour des Ma-
 riés. Je connois bien des Gens, &
 vous aussi, qui parlent tres bon
 François, & qui n'en demande-
 roient pas d'avantage.

Qu'un Mariage est plein d'ap-
 pas
 Quand la nuit un Epoux peut
 contenter sa flamme,
 Et que le jour il n'entend pas
 Les sottises que dit sa Femme.

M^r de Caumartin , & M^r d'Argouges, tous deux Con-
seillers d'État de Semestre,
ont esté faits Conseillers d'E-
tat Ordinaires, en la place de
M^r de Bezons, & de M^r de
Breteüil. M^r de Caumartin
a rendu des services confi-
derables dans la recherche
des Nobles , où il a travaillé
avec beaucoup d'application.
M^r d'Argouges , cy-devant
premier Président au Parle-
ment de Bretagne , a esté
long-temps à la feuë Reyne
Mere , qui l'honoroit de sa
bienveillance & de son estime.

N ij.

M^r l'Abbé le Pelletier, Prevost de Pignans en Provence, a esté fait Conseiller d'Etat de Semestre, aussi bien que M^r de Baille, Maistre des Requestes, & M^r de Breteüil, aussi Maistre des Requestes, & Intendant des Finances. Il est Frere de M^r le Pelletier, Contrôleur General des Finances, & a esté d'abord Conseiller au Châtelet, où il a commencé à faire connoître la force de son Génie pour les Affaires. Il fut ensuite Conseiller au Parlement, en la premiere des En-

questes , & il y servit avec tant de réputation & de distinction , qu'il fut envoyé Commissaire aux Grands Jours d'Auvergne , où il instruisit la plupart des grandes Affaires. Sa Majesté l'y renvoya l'année suivante , avec M^r le Pelletier son Frere , Intendant des Finances , pour faire executer ce qui avoit esté ordonné aux Grands Jours. Il monta quelque temps apres à la Grand^e Chambre , où il sert depuis dix ou douze années , avec toute la gloire que peut ac-

N iij

150 MERCURE .

querir un Juge penetrant, judicieux, parfaitement éclairé, & de l'integrité la plus exacte. Il est chaud Amy, & tres-effectif. M Robert est monté à la Grand' Chambre en sa place.

M^r de Baille est Fils de feu M^r le Premier President de Lamoignon, & Frere de M^r de Lamoignon, aujourd'huy Avocat Général. Il est estimé par sa probité, & par son sçavoir, & a souvent rapporté des Affaires devant le Roy, dont il a receu de grands applaudissemens. Il a tres-

bien servy la Religion & l'E-
tat dans ses Intendances.

Je ne vous dis rien de M^r
de Breteüil, vous en ayant
parlé plusieurs fois, & sur
tout lors qu'il fut nommé
pour estre Intendant des Fi-
nances. Ses services doivent
estre grands, puis qu'ils le
firent choisir par Sa Majesté
pour remplir ce Poste, sans
qu'il employast aucune solli-
citation pour l'obtenir.

J'ay oublié de vous apren-
dre dans ma Lettre de Jan-
vier, que M^r le Comte de
Vienne, Frere de M^r le Duc

N. iiii.

152 MERCURE

de la Vieuville, tous deux Fils de M^r le Duc de la Vieuville, Chevalier des Ordres du Roy, & qui a esté deux fois Sur-Intendant des Finances, a époufé depuis peu de temps Mademoiselle de S. Chaumont, Fille de Henry Mitte de Chevrières, Comte de S. Chaumont, & de Charlotte Susanne de Gramont, Soeur de feu M^r le Duc & Marechal de Gramont. C'est une riche Heritiere, qui n'a qu'une Soeur, & que son merite ne distingue pas moins que sa naissance. La Maison de Mitte

Chevrières & S. Chaumont dans le Lyonnois, a porté de fort grands Hommes. Jean Mitte, dit de Miolans, S^r de Chevières, fut Pere de Jacques Mitte, S^r de Chevières, Lieutenant General au Gouvernement de Lyonnois, que le Roy Henry IV. fit Chevalier de ses Ordres en 1598. & qui épousa en premieres Noces Gabrielle de S. Chaumont, Fille & Heritiere de Cristophe de S. Chaumont, & en secondes, Gabrielle de Guadagne, Fille de Guillaume de Guadagne, Senéchal & Gou-

154 MERCURE

verneur du Lyonnois , Conseiller d'Etat , & Chevalier du S. Esprit. De son premier Mariage , il eut Melchior Mitte de Miolans , & Gasparde , mariée trois fois ; la première , à Jean Timoleon de Beaufort , Marquis de Cannillac ; la seconde , à Guillaume de Laubespine , Marquis de Châteauneuf ; & la troisième , à Henry de Chastre , Comte de Nancy. Melchior Mitte de Miolans , Marquis de S. Chaumont , fut Ambassadeur Extraordinaire à Rome , où il s'acquit une

fort grande réputation , & mourut en 1649. Le feu Roy l'avoit fait Chevalier de ses Ordres en 1619. De son Mariage avec Ilabeau de Tournon , Fille de Louïs Joseph, S^t de Tournon , & Comte de Roussillon ; & de Madelaine de la Rochefoucault , il eut Louïs , Marquis de S. Chaumont, mort sans alliance en 1640. Lyon François , Abbé de Loraïse ; Henry , Marquis de S. Chaumont, & Comte de Miolans , Pere de Mademoiselle de S. Chaumont, qui vient de se marier ; François ,

156 MERCURE

Chanoine & Comte de Lyon;
Armand, S^r de Chevrieres;
Françoise, Religieuse au premier Monastere des Filles de
Sainte Marie de Lyon; &
Marie Isabeau, mariée à
Louis de Cardillac, Comte
de Bioule, Chevalier du Saint
Esprit, & Lieutenant General
au Gouvernement de Languedoc.

M^r de S. Vrain, Conseiller
de la Cour des Aydes, & Fils
de M^r le Vasseur, Conseiller
en la Grand^e Chambre du
Parlement, Seigneur, Mar-
quis de S. Vrain, épousa ces

jours passez Mademoiselle Bourgoïn, Fille de M^r Bourgoïn, Maistre des Comptes. Ils sont tous deux des meilleures Maisons de la Robe, & possèdent de tres-grands Biens.

Mademoiselle le Prestre, Fille aînée de M^r le Président le Prestre, qui mourut l'année dernière en son Chasteau de Bourg-le-Prestre, s'est aussi mariée depuis peu de temps. Elle a épousé M^r Gaignon, Comte de Villaines, allié à la Maison de Goufier, & à plusieurs autres des plus

158 MERCURE

illustres du Païs du Maine. Sa constance a esté telle pour luy, qu'ayant esté mise à Port-Royal par Arrest du Parlement, sans qu'on luy ait permis de parler pendant six mois, qu'à son Avocat & à son Procureur, M^r Gaignon prit enfin une Robe de Palais, & sous ce déguisement alla sçavoir ses intentions. Elle luy donna tout pouvoir d'agir pour elle ; & ayant gagné son Procéz contre ceux qui vouloient la marier à un autre, elle fut mise dans une entiere liberté de dispo-

fer d'elle-mesme. M^r le Président le Prestre, son Pere, estoit le troisiéme Président, & le cinquiéme Conseiller de sa Famille, qui est une des plus considérables de Paris, par ses Alliances avec les Maisons de Vitry-l'Hospital, Beauvilliers-S. Aignan, S. Simon, Harlay-Breval, Seguier, Hurault, Luillier, d'Interville, de Creil, Lesseville, Tallemant, Myron, Séve, Hennequin, Gobelin, & autres. Ses Armes sont d'azur au Chevron d'or, accompagné d'une Couronne de Roy à l'an-

160 MERCURE

tique en Pointe , & de deux Bezans d'or en Chef ; l'Ecu couronné d'une Couronne de Baron ; pour Devise , Regale Sacerdotium ; Supots & Cimier, deux & une demie Licorne. Cet Ecu est écartelé de Segulier, de Lesseville , de Brethe de Boinvilliers , & de Hurault de Cheverny.

Le Samedi 17. de ce mois, on déchargea au Havre de Grace la Statuë Equestre du Roy , faite par le Cavalier Bernin, dont je vous ay parlé plusieurs fois. Elle y a esté conduite de Civita Vecchia,

par M^r Barbaut , Capitaine de Marine , sur la Flute du Roy , nommée *le Tardif*. On l'a mise dans un Smak Hollandois , qui doit la porter à Rouën , & peut-estre jusqu'à Paris sans la décharger, ce qui ne s'estoit point encore vû ; mais rien n'est impossible aux François sous le Regne , & pour le service de LOÜIS LE GRAND. M^r de Montmor, Intendant de Marine au Havre , a célébré l'heureuse arrivée de cette Statuë , par la décharge' du Canon & de la Mousquet.

Février 1685.

O.

162 MERCURE

rie , & par le bruit des Bombes & des Carcasses. Cela s'est passé en présence de tous les Officiers , & des Dames mesme , dont beaucoup estoient venuës des Environs , sur ce qu'elles avoient sçû que l'on préparoit pour cette Cerémonie. Chacun à l'envy a marqué sa joye par des cris reïtéréz de *Vive le Roy* , & par quantité de Muïds de Vin qui ont esté défoncez au bruit des Tambours & des Trompetes. On peut connoistre par là combien nostre au-

guste Monarque est aimé de ses Sujets, puis qu'ils rendent à la Statuë les honneurs qu'on n'avoit accoustumé de rendre qu'aux seules Personnes des Roys.

Vous avez esté si satisfaite de divers Ouvrages galans que je vous ay envoyez, de M^r Vignier de Richelieu, que je croirois vous priver d'un grand plaisir, si je négligeois de vous faire part des Vers qu'il a faits pour une tres-aimable Demeille, qu'il presse de sortir d'une Maison qui menace rüine.

O ij

164 MERCURE

& où il croit qu'elle ne peut
demeurer sans un peril évi-
dent. Voicy ce qu'il luy écrit.

SS:SSSSSSSSSS:SSSSSSSSSS

A MADEMOISELLE
D'ORVILLE.

STANCES.

IRis, sortez de vostre Cage,
Ne demeurez plus dans un Lieu,
Ou sans l'assistance de Dieu,
Vous estes tous les jours presté à plier
bagaga.

SS

Voyez quelle est vostre conduite,
De voir les Rats quitter leurs trous,
Et n'oser demeurer chés vous,

*Et de ne vouloir pas profiter de leur
suite.*

SS

*Encor si vous pechiez en âge,
Vous auriez un peu moins de tort,
Mais ce n'est pas être fort sage,
Que d'être belle & jeune, & d'a-
vancer sa mort.*

SS

*Connoissant le péril si proche,
Pouvez-vous dormir en repos,
Et pensez-vous que vôtre dos
Soit pour vous garantir, ou de bronze,
ou de roche?*

SE

*Considérant cette aventure,
Tout le monde sera d'accort,
Que vous avez un esprit fort,
Nais que vous n'avez pas la cervelle
assez dure.*

§§

*Des Vertus vous cōtes l'exemple,
 Mais pour dire la verité,
 On ne peut sans temerité,
 Vous aller rendre hommage en vostre
 fresle Temple.*

§§

*Voulez-vous estre l'homicide
 De vous mesme & de vos Amis,
 Ou si c'est à vos Ennemis,
 Que vous dressiez ce piège en faisant
 l'Intrepide?*

§§

*C'est une chose pitoyable,
 Qu'il faut pour vous voir seure-
 ment,
 Se confesser dévotement,
 Et se mettre en état de n'aller pas au
 Diable.*

§§

Il est aussi fort nécessaire,

GALANT. 167

*Qu'étant de tous pechez absous,
Ceux qui veulent aller chez vous,
Pour faire Testament appellent leur
Notaire.*

SE

*Tel est charmé de vos œillades,
Qui craint fort vostre hebergement,
Et qui feroit son logement,
Plûtôt sur un Rampart au feu des
Mousquetades.*

SE

*Si vous y restez par finesse,
Et pour éprouver un Amant,
Une visite d'un moment,
Vous marquera sans doute un grand
fonds de tendresse.*

SE

*Ah, quelle nouvelle fatale,
Si quelqu'un me disoit dans peu,
Iris sans manquer à son vœu,
Vient d'estre ensevelie ainsi qu'une
Vestale!*

S2

*Cette beauté qu'on idolâtre,
 Se teint de Roses & de Lys,
 Pourroient-ils dans un tel débris,
 Conserver leur éclat sous des mon-
 ceaux de plâtre?*

S2

*Non, dans un état si funeste,
 On ne vous reconnoistroit pas,
 Et de tant de charmans appas
 Est-ce là, diroit-on, est-ce là ce qui
 reste?*

22

*Mais touché de vostre merite,
 Et tout pénétré de douleur,
 Suivant le panchant de mon cœur,
 J'irois vous retrouver sur les bords du
 .Cocyte.*

S2

*De vostre mort & de la mienne,
 Arrêtez*

GALANT. 169

*Arrestez le coup mal-heureux;
Iris, quelque tard qu'elle vienne,
Ce sera trop tost pour nous deux.*

VIGNIER.

Depuis le soin que le Roy
a pris de faire fleurir les Arts
dans son Royaume, tous
ceux qui avoient quelques
talens, les ont cultivez, &
la France s'est trouvée en
peu d'années aussi remplie de
ces heureux Génies qui par
leur Ciseau, leur Burin &
leur Pinceau donnent l'Im-
mortalité, que la Grèce &
l'Italie l'ont esté autrefois.
Entre les Chef-d'œuvres de
Fevrier 1685. P

170 MERCURE

Peinture que l'on y remarque tous les jours , on a découvert depuis quelques mois une Perspective qui fait l'admiration de tout Paris. Elle doit toute sa réputation à sa beauté ; & ceux qui la virent par hazard sur la fin de l'année dernière dans la Galerie de l'Hostel de Vendôme où elle estoit , en furent tellement surpris , qu'ils ne pûrent s'empescher de luy donner de grandes loüanges. Ce qu'ils en dirent excita la curiosité de plusieurs autres ; de sorte que tout le

monde à l'envy voulant voir ce rare Ouvrage , on a esté obligé de construire une Galerie auprès de l'une des Portes de la Foire pour le mettre au bout, afin de satisfaire l'empressement du Public. Cette Perspective qui représente deux Chambres à treize pieds de hauteur , & est large de seize à dix-sept. Aux deux costez de la premiere, il y a deux Trumeaux embellis de Quadres , & d'autres Ornaments tout dorez. On voit deux grandes Croisées au devant, & deux au fond. Au

bas des deux premières sont deux Portes ouvertes, qui donnent entrée dans des Balcons, & au travers desquelles on découvre des éloignemens, avec une partie du Ciel. Il n'y a personne qui ne crût que le jour qui éclaire cette Chambre entre par les deux Fenestres. Les Volets sont de différente manière, les uns à demy fermez, d'autres tout à fait, & quelques autres ouverts. Le Verre y est si bien imité, & le jour donné si à propos, qu'on y prend tout pour le naturel. Un Miroir

est entre les croisées, & au dessus régné une corniche autour de la Chambre, laquelle est garnie de Vases de Lapis à l'antique. Entre ces Vases il y a plusieurs Médailles, dont l'un représente le Cadran d'une Horloge. Cette Chambre est boisée d'un bois de racine d'Olivier, & dans les embrasures des Fenestres, sont des panneaux de diverse sorte; où l'ombre des Volets & du Verre paroît comme l'air naturel, aussi bien que les veines du bois. Elle est garnie de Chai

174 MERCURE

les couvertes de Velours Cramoisy, avec des Franges d'or, & d'une Table avec son Tapis de même. Sept de ces Chaises qui sont à la gauche de la Chambre entre les croisées, n'ont qu'un demy pied en touté leur étendue, & dans leur point de veüe, elles paroissent avoir un pied & demy chacune. Il y a auprès de ces Chaises une Basse de Violle, que l'on iroit prendre à six pas de là, comme si c'étoit un veritable Instrument. Une Chaise hors de rang le dos tourné auprès de la Table, &

GALANT. 175

une autre couchée qu'on croiroit hors du pavé, trompent si fort la veuë, qu'on ne peut s'imaginer que ce ne soient pas de vrayes Chaises.

Au fond de la Chambre on voit une Cheminée avec deux Chenets d'Argent, & au dessus un Buste que deux Amours accompagnent. Le Plat-fond à cul de Lâpe, avec ses compartimens dorez, n'a que deux pieds & demy dans toute son étenduë, & il paroist en avoir trente-deux dans son point de veuë. Son Pavé qui est de Marbre à par-

P iiij

176 MERCURE

quetage , paroist de meſme ,
& ſi plat qu'il ſemble qu'on
pourroit marcher deſſus. Aux
deux côtez de la Cheminée
ſont deux portes ouvertes ,
qui laiſſent voir une autre
Chambre , avec trois croiſées
de chaque côté , qui éclai-
rent le Pavé. Il eſt de Mar-
bre de différentes couleurs à
parquetage , & les Chaïſes
qu'on y voit ſont de Velours
vert. Cette Chambre n'a
qu'un pied de Terrain , &
dans ſon point de veüe , elle
en a environ trente-cinq de
longueur. L'union des Cou-

leurs est si bien observée dans cette merveilleuse Perspective, que la veüe en est charmée. Elle est de M^r Boyer, Peintre de la Ville du Puy en Vellay, & travaillée par luy & par les deux Fils, fort entédus dans ces sortes d'ouvrages. J'auray soin de vous envoyer celui-cy gravé dans une de mes Lettres. Ce qui le fait admirer n'est pas seulement l'éloignement qui fait la beauté de toutes les Perspectives, mais ce qui surprend plus que toutes choses, ce sont les côtez de la Chambre,

178 MERCURE

où sont les quatre grandes Fenestres que l'on ne croit point de loin estre sur la Toile qui fait cette Perspective, & qu'on prend pour les côtez de la Galerie. C'est en cela que consiste la grande nouveauté de ce curieux Ouvrage. Quand son A. R. alla le voir à l'Hôtel de Vendôme, Elle fut trompée, quoy qu'Elle eust dit en entrant, que pour les Chaises, Elle sçavoit bien qu'elles étoient Peintes. Ce Prince vit une Vitre qui luy paroissoit cassée, & il crut presque d'abord

qu'elle étoit de la Maison. Cette Perspective donna tant de plaisir à M^r le Duc du Maine, qu'en se retirant, il le fit à reculons, disant qu'il ne pouvoit la quitter. Il en fit ensuite une peinture fort avantageuse aux Personnes les plus distinguées de la Cour, qui ayant eu la mesme curiosité de la voir, en furent charmées ainsi que ce jeune Prince.

La mort du Roy d'Angleterre est un de ces grands événemens, dont tout le monde est instruit si-tôt.

180 MERCURE

qu'ils sont arrivez. Ainsi, Madame, je ne doute point que vous ne l'ayez apprise presque en mesme temps qu'on l'a sceuë icy. Avant que de vous en faire aucun détail, je croy qu'il sera bon de vous dire en peu de mots, quelle a esté la vie de ce Prince. Sa fortune est singulière, & la manière dont il est monté au Trône apres les grands perils qu'il a essuyez, merite bien qu'on s'en rafraichisse la mémoire. Charles II. du nom, Roy d'Angleterre, d'Irlande & d'Ecosse, né le 29. May

1630. étoit Fils de Charles I. & d'Henriette de France, Fille de Henry le Grand, & de Marie de Medicis. Il eut pour Parrains le Roy Louis XIII. & le Prince Electeur Palatin, representez par le Duc de Lenox, & le Marquis Hamilton; & pour Marraine Anne d'Autriche, Reyne de France, dont Madame la Duchesse de Richemont tenoit la place. Il fut ensuite proclamé Roy d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, Prince de Galles, Duc de Cornuaille & Comte de Chester, avec les

182 MERCURE

ceremonies accoûtumées. Le soin de son éducation fut confié au Comte de Newcastle, & à peine eut-il reçu les premières impressions des Leçons qu'il luy donnoit, que l'envie & l'ambition commencerent à exciter les Soulevemens, dont les suites ont esté si funestes. Le Prince élevé dans ces desordres, ne respiroit que la Guerre, & le Roy son Pere qui regardoit l'ardeur naturelle de son Fils, comme un secours contre l'audace de ses Sujets, ne négligea rien pour la cultiver.

Il n'avoit point encore atteint sa seizième année, lors qu'il soutint un Party, qui étoit beaucoup plus fort que le sien, & que commandoit Farfax. Il y fit des actions surprenantes, mais sa valeur fut contrainte de céder au nombre, & il se trouva réduit à la nécessité de la retraite, ce qu'il fit avec beaucoup de prudence. Le trouble ayant augmenté, & les forces du Roy diminuant, le Prince se rendit à la Cour de France auprès de la Reyne sa Mere, dans l'esperance d'y agir uti-

lement, pour obtenir des secours étrangers contre les Rebelles. Il écrivit delà à tous les Princes de l'Europe, qui étoient Alliez de la Couronne d'Angleterre, mais n'ayât pû obtenir assez promptement ce qu'il demandoit, le Roy qui demeuroid sans Armées, fut obligé de s'aller jeter dans les bras des Ecoſſois, ſes plus mortels Ennemis. Ils le receurent avec toutes les marques d'un zèle ſincere, & les promeſſes pleines d'artifice dont ils ſe ſervirent, pour luy faire croire

qu'ils entroient véritablement dans les intérêts, l'engagerent à faire quitter les Armes au Marquis de Montrosse. C'étoit un Homme inviolablement attaché à son Party, & qui avec plus de valeur que de forces, avoit réduit le Marquis Dargil, Chef des Ecoissois rebelles, à luy ceder deux fois la Campagne. Il avoit gagné plusieurs Batailles, pris Edimbourg, & signalé sa fidélité par des actions qui avoient intimidé les Ecoissois. Il auroit poussé ses progrès plus

Fevrier 1685.

Q

loin , si la bonté du Roy trop facile , ne l'eust obligé à les arrester. Il eut besoin des ordres les plus pressans pour obeïr , parce qu'il prévoyoit une partie des malheurs qu'on devoit craindre ; mais enfin son zèle fut inutile. Il falut qu'il congédiaست ses Troupes , & il sortit déguisé de l'Ecosse , délivrant ses Ennemis des terreurs que sa valeur leur donnoit. A peine le virent-ils éloigné , que les Perfides , sur la foy desquels le Roy s'estoit confié , le trahirent lâchement. Ils

le livrèrent aux Rebelles d'Angleterre ; & le jeune Prince de Galles ayant appris ces indignes traitemens, résolut de périr glorieusement en tâchant de luy procurer la liberté par les Armes. Il envoya aussi-tost Barclay qui estoit auprès de luy, afin d'entrer s'il pouvoit en quelque négociation avec l'Armée ; mais Cromwell & Fairfax s'estans rendus maistres des esprits, les Officiers ne voulurent point l'écouter, & son Voyage n'eut aucun succès. Le Comte de Kent fut

Q ij

le seul qui pendant ces troubles osa marquer sa fidélité en prenant les armes pour le Roy. D'un autre costé, Keme sollicité par Batten, qui avoit esté auparavant Vice-Amiral du Comte de Warvvic , agit avec tant d'adresse , qu'il mit dans les intérêts de Sa Majesté plusieurs Capitaines de Vaisseaux , qui estoient aux Dunes à l'embouchure de la Tamise. Quelque temps auparavant , le Duc d'York qui étoit gardé à Londres dans le Palais de S. James, résolut de se sauver. Ce

jeune Prince s'estant fait donner un jour la Clef du Parc, sous prétexte de chasser, fut assez heureux pour se dérober de ceux qui l'observoient ; & se déguisant avec une Perruque noire , & un emplâtre sur l'œil , il sortit du Parc , & entra dans un Carrosse , qui le porta jusqu'au bord de la Tamise. Une Gondole l'y ayant reçu , il se rendit en un lieu où il prit un habit de Femme. Il revint de là dans sa Gondole , qui le rendit à Grenvic sans aucun obstacle ; mais en ce lieu-là

celuy qui le conduisoit refusa de passer outre , non seulement à cause d'un vent contraire qui venoit de s'élever, mais par la crainte de contribuer à la fuite de quelque Personne considérable , ce qui estoit d'angereux en ce temps-là. Malheureusement pour le jeune Prince , son Cordon bleu qu'il avoit mal caché en se déguisant, parut aux yeux de ce Marinier, qui plus intelligent que plusieurs de sa profession , sçachant qu'une marque si illustre ne se donne en Angleterre qu'à

aux Personnes du premier rang, comprit le mystere, & ne douta point que ce ne fust le Duc d'York qu'il menoit. L'embarras où le met cette rencontre, le fit s'obstiner à n'avancer plus. Banfila qui accompagnoit le Prince, desesperé du retardement, conjura le Matelot de passer promptement la Dame qui étoit dans sa Gondole, parce qu'elle avoit des affaires tres-pressantes. Il luy répondit d'un ton severe, qu'il falloit que cette Dame eust des privileges bien particuliers, pour

avoir reçu l'Ordre de la Jarretière, qu'on ne donne point aux Femmes. Le Prince qui avoit l'ame intrépide, & les manières persuadantes, prit une résolution digne de luy. Il tendit la main au Matelot, & avec une douceur qui auroit gagné les moins traitables ; *Je suis le Duc d'York*, luy dit-il. *Tu peux tout pour ma fortune, & peut-estre pour ma vie. C'est à toy à voir si tu veux me servir fidèlement.* Ce peu de mots desarma le Matelot. Il luy demanda pardon de sa résistance, & commença

à

à ramer avec tant de vigueur, qu'il fit arriver le Prince à Tibury, plutôt qu'il ne l'avoit espéré. Il y trouva un Vaisseau Hollandois qui l'attendoit, & qui le porta à Middelbourg. Son évasion inquiéta les Etats. Il arriva des desordres en Ecosse. Les Communes du Comté de Kent prirent les armes, pour demander la liberté de leur Roy. La Noblesse appuya leurs justes prétentions, & la plupart des Vaisseaux qui étoient aux Dunes, se déclara pour les mesmes interets,

Fevrier 1685.

R

Ce soulevement donna lieu à une entreprise assez surprenante. Un jeune Homme appelé Corneille Evans , né dans Marseille , d'un Pere forty du Pais de Galles , arriva dans la Ville de Sandvvic , couvert d'un habit si déchiré , qu'étant pris par tout pour un Homme de néant , il eut de la peine à trouver où se loger. Enfin , ayant esté reçu dans une Maison de peu d'apparence , où il se fit assez bien traiter , il tira son Hoste à part , & luy dit que pour reconnoistre l'honnesteré qu'il

venoit d'avoir pour luy , il vouloit luy confier un secret dont il pouvoit attendre de grands avantages , s'il en sçavoit bien user. Il ajoûta qu'il étoit le Prince de Galles; qu'il s'étoit mis en l'état où il le voyoit, pour se dérober aux yeux de ses Ennemis ; qu'ayant appris que les Peuples de cette Province se soulevoient, il prétendoit leur donner courage , & commencer avec eux le secours qu'ils devoient au Roy son Pere. Cet Homme crédule se laissa persuader, & tout glorieux d'a-

R ij

voir chez luy le Fils de son Roy, il alla sur l'heure avertir le Maire, qui étant venu rendre ses respects à ce faux Prince, le fit loger dans la plus belle Maison de la Ville. Chacun le traita de la mesme sorte. On luy donna des Gardes avec ordre de se tenir découverts en sa presence, & le bruit de son arrivée s'étant répandu dans tout le Comté de Kent, grand nombre de Gentilshommes, & de Dames mesme, vinrent luy offrir leurs biens, pour le secourir dans son entreprise. Ceux qui

s'étoient soulevez , députerent aussi-tost pour le prier de se vouloir montrer à leur zeste ; & il auroit joué plus long-temps ce personnage , si le Chevalier Dishinton que la Reyne & le Prince de Galles avoient envoyé en Angleterre , pour s'informer du véritable état des affaires, n'eust fait connoître la fourbe. Il se disposoit à retourner en France , lors qu'il apprit ce qui se passoit à Sandvvic. Il y courut , & convainquit l'Impositeur, qui fut arresté, conduit à Cantorbery , & delà à Lon-

R. iij

198 MERCURE

dres , d'où il se sauva quelques mois apres. On n'en a point entendu parler depuis.

Les Vaisseaux des Dunes que Farfax tâcha inutilement de séduire par ses offres, étant passez en Hollande , ceux qui les commandoient envoyèrent avertir le Prince de Galles , qu'ils ne s'étoient soustraits de l'obeïssance des Etats , que pour recevoir ses ordres. Il partit de S. Germain en Laye , où il avoit toujours demeuré depuis qu'il étoit sorty d'Angleterre , & s'étant embarqué à Calais ac-

compagné du Prince Robert, & d'un grand nombre de Noblesse Angloise & Ecoissoise, que la persecution des Ennemis du Roy avoit contrainte de se retirer en France, il passa heureusement en Hollande au commencement de Juillet en 1648. Apres avoir loué la fidelité des Officiers qui persistoient courageusement dans le dessein de persister, s'il le falloit, pour s'opposer aux Rebelles, il monta sur l'Amitat, fit courir un Manifeste, par lequel il déclara qu'il ne prenoit les ar-

R. iiii

200 MERCURE

mes que pour maintenir la Religion dans la pureté de ses Instructions, pour donner la Paix aux trois Royaumes, en remettant les Loix dans leur force, & pour delivrer le Roy son Perre d'une tyrannique oppression, & ensuite il alla se presenter devant Yarmouth, demandant que les Portes de la Ville luy fussent ouvertes. Les Magistrats répondirent qu'ils n'en estoient pas les maistres, & leur obstination l'emporta sur l'inclination du Peuple, qui envoya des rafraichissemens à ce Prince.

1112

Il se retira vers les Dunes avec sa Flote, & n'ayant reçu aucune réponse favorable des Lettres qu'il avoit écrites à Londres sur son Manifeste, il alla chercher le Comte de Warwic, qui estoit en mer avec seize Vaisseaux, & que les Etats avoient étably Grand Amiral du Royaume. Le Comte évita les occasions d'en venir aux mains ; & la nuit les ayant obligez de jeter l'ancre à une lieue l'un de l'autre, le Prince luy manda par un Officier, qu'estant en personne sur les Vaisseaux.

202 MERCURE

qu'il avoit veus , il luy commandoit de le venir joindre pour servir le Roy , & de mettre Pavillon bas quand il leveroit les ancras. Le Comte luy répondit qu'il ne reconnoissoit que les Etats pour ses Maistres , & qu'il ne devoit attendre de luy aucune soumission. Le Prince irrité de cet orgueil , fit mettre à la voile si-tost qu'il fut jour , & alla droit à Warvic , dont il trouva la Flote augmentée de douze Vaisseaux fortis du Port de Porthmouth ; ce qui ne l'eust pas empesché de le

combattre , si une tempeste qui dura vingt-quatre heures n'eust séparé si bien les deux Flotes, que le Prince fut contraint de relâcher en Hollande. Tout ce qu'il pouvoit tenter pour la liberté du Roy son Pere , estant ainsi renversé , & tout luy manquant pour la subsistance de son Armée , il ne se remit point en mer , & attendit le succès de quelques Traitez d'Accommodement dont on parloit ; mais apres des Procédures qu'on ne peut entendre sans horreur,

204 MERCURE

le Roy forcé de comparoître devant ses Sujets , fut condamné, comme Traître, Tyran , & Perturbateur du repos public , à avoir la teste coupée ; & cet effroyable Arrest fut exécuté le 9. Fevrier 1649. à la porte de son Palais, dans la mesme Ville où il estoit né , & au milieu d'un Peuple dont la bonté luy devoit avoir gagné tous les cœurs.

Le Prince ayant appris cette funeste nouvelle à la Haye, scût en mesme temps que les Etats avoient déclaré

qu'on aboliroit le nom de Roy, & que le Royaume prendroit celui de République. On ne laissa pas, malgré ces défenses, de voir des Placards affichez dans toutes les Villes d'Angleterre, avec ces mots, CHARLES STUART DEUXIÈME DU NOM, ROY D'ANGLETERRE, D'IRLANDE ET D'ECOSSE. Il y eut aussi une fort grande contestation à Londres pour les intérêts du jeune Roy. Les Etats qui en avoient supprimé le titre, ne pûrent obtenir du

Maire qu'il fist la Publication de cette Ordonnance. On l'interdit de sa Charge; & celuy qui la remplit s'étant disposé à obeïr aux Etats, le Peuple courut aux armes, en criant de toutes parts, *Vive Charles I I.* Le tumulte eust esté loin, si Cromvvel, qui avoit prévu ce zèle des Habitans, n'eust fait paroistre quatre Compagnies de Cavalerie, qui dissipèrent la foule, & qui couvrant le nouveau Maire, luy donnèrent le temps de publier l'injuste Ordonnance qui avoit

esté faite. Pendant ce temps le Prince cherchoit à vanger l'exécrable Parricide qui venoit d'estre commis. Il scût que les Ecoissois l'avoient fait proclamer Roy dans la grande Place d'Edimbourg avec toutes les formalitez nécessaires à rendre cette reconnaissance autentique; & comme il avoit une haute estime pour la vertu du Marquis de Montrosse, voulant se servir de luy pour remonter sur le Trône, il l'envoya chercher jusqu'en Allemagne, où il s'estoit engagé au service de

208 MERCURE

l'Empereur. Montrosse ne balança point sur ce qu'il avoit à faire. Il supplia l'Empereur qui l'avoit fait Grand Maréchal de l'Empire, de trouver bon qu'il allast servir son Prince. L'Empereur loua sa fidélité. Il luy permit de lever des Troupes ; & les Roys de Suède, & de Danemark, luy ayant donné la mesme liberté dans leurs Etats, il fit passer ses premières Levées aux Isles Orcades, sous les ordres du Comte de Kennouil, l'assurant qu'il ne manqueroit pas

de le joindre avec mille Chevaux & cinq mille Hommes de pied. Ceux qui composoient les Etats d'Ecosse, étant avertis que le Roy avoit envoyé chercher Montrosse, qui n'estoit pas bien dans leurs esprits, demandèrent par un des Articles de Paix qu'ils firent avec ce Prince pour le reconnoître, que ce Marquis ne rentrast point dans le Royaume: Le Roy ne pût se résoudre à l'abandonner. Il fit voir aux Commissaires envoyez à Breda pour conclure le Traité, qu'il y al-

Février 1685.

S.

loit de son service , de ne pas laisser inutile le courage d'un Homme dont le zèle & la valeur luy estoient connus par de grandes preuves. Ces Commissaires insistèrent sur leur demande , & pendant ce temps, les Troupes qui estoient descenduës aux Orcades arrivèrent, & Montrosse arriva luy-mesme peu de temps apres avec un Corps de quatre mille Hommes. Les Etats s'en trouvèrent alarmez. Ils avoient plus de douze mille Soldats sous les armes, commandez par David

Lesley. Ce Général détacha six Cornettes de Cavalerie sous les ordres d'un Colonel Anglois nommé Stranghan, pour aller s'opposer au passage du Marquis de Montrose. Ils se rencontrèrent en un lieu fort avantageux pour la Cavalerie de Stranghan, qui l'ayant défait, le fit prisonnier. On le conduisit à Edimbourg, les mains liées, & avec les plus indignes traitemens que l'on peut faire à un Criminel. La Sentence de mort qui fut exécutée contre luy, portoit qu'il seroit

S ij

212 MERCURE

pendu, qu'on mettroit. la tête
au plus haut lieu du Palais
d'Edimbourg, & que son
corps partagé en quatre, se-
roit exposé sur les Portes des
Villes de Sterling, Glasgou,
Perth, & Aberdin. La lec-
ture de cette injuste Sentence
ne l'étonna point. Il dit avec
une fermeté digne de son
grand courage, que ses En-
nemis en le condamnant ne
luy avoient pas fait tant de
mal qu'ils avoient crû, &
qu'il estoit fâché que son
corps ne pût estre partagé en
autant de pieces qu'il y avoit

de Villes au Monde , parce que c'eust esté autant de Bouches qui auroient parlé éternellement de sa fidélité pour son Roy. Ce Prince fut sensiblement touché de cette mort, qu'il connut bien qu'on avoit précipitée de peur qu'il ne l'empeschast par son autorité, ou par ses prieres. Il fut sur le point de rompre le Traité de Breda, & tout commerce avec les Etats d'Escoffe; mais la nécessité du temps & de ses Affaires ne le permit pas. Il s'embarqua à Scheveling le 2. de Juin,

214 MERCURE

pour passer dans ce Royaume , & estant arrivé à l'embouchure de la Riviere de Spey, il y prit terre. Un grand nombre des plus considérables Seigneurs Ecoissois étant venu le trouver , l'escorta jusqu'à Dundée , où il reçût les Députés chargez de luy dire que tous les Peuples d'Ecosse le voyoient arriver avec une joye extrême , & qu'ils estoient prests de donner leurs biens, leur sang & leurs vies, pour luy faire avoir raison de ses Ennemis. Le Roy répondit à ce compli-

ment avec de grandes marques d'affection pour les Ecoſſois; & les empreſſemens à ſolliciter les Etats de lever des Troupes, les y ayant obligez, les Commiſſions furent données pour ſeize mille Hommes de pied, & pour fix mille Chevaux. On fit le Comte de Leven Général de l'Infanterie, & Holborne de la Cavalerie, avec Montgomery & Leſley, & le Roy fut Généraliſſime. Le bruit de ces Armemens s'é- tant répandu en Angleterre, Cromvvel qui avoit accepté

l'Employ de Farfax, s'avança entre les Villes d'Edimbourg & de Leith, où les Troupes Ecoissoises s'estoient retranchées. Apres deux Combats donnez, sans nul avantage pour l'un ny l'autre Party, les Armées se rencontrèrent le 10. de Septembre près de Copperspec, & vinrent aux mains avec tant de malheur pour celle d'Ecosse, qu'il demeura de ce costé là pres de cinq mille Morts sur la place, avec toute l'Artillerie & tout le Bagage. Le nombre des Prisonniers móta à huit mille.

Cette

Cette Victoire enfla le courage de Cromvvel, qui n'eut pas de peine ensuite de se rendre Maistre d'Edimbourg & de Leith. Des succez si malheureux refroidirent les Etats. Ils établirent des Commissaires pour régler le nombre des Domestiques du Roy, & des Officiers nécessaires à son service. Ils éloignoient les Affaires de sa connoissance, ne mettoient que de leurs Créatures auprès de luy, & ce Prince ne pouvant souffrir cet esclavage, résolut enfin de se retirer. Il partit de saint
Feurier 1685. T

218 MERCURE

Johnstons , seulement avec quatre Hommes , & alla au Port d'Ecosse chercher un azile chez Milord Deduper, où il sçavoit qu'il devoit trouver le Marquis de Huntley; les Comtes de Scaforth & d'Atholl ; & plusieurs autres Seigneurs , qui étoient inviolablement attachez à luy avec un Party assez puissant. Son départ ayant fait naître divers sentimens sur la conduite qu'on devoit tenir , il fut résolu qu'on l'envoyeroit supplier de revenir à S. Johnstons, pour y recevoir les témoigna-

ges du zèle que les Etats avoient pour son service. Montgomery Général Major fut honoré de cette Commission. Il se rendit chez Milord Déduper, & apres avoir marqué au Roy le terrible déplaisir que son éloignement avoit causé aux Etats, il le conjura de vouloir bien le faire cesser par sa presence, & luy protesta qu'il ne trouveroit dans les Ecoffois que des Sujets tres-soumis. Le Roy que l'experience avoit persuadé de leur peu de foy, rejeta d'abord cette priere.

T ij

220 MERCURE

Il dit qu'il étoit las de souffrir des Maîtres dans un lieu où il devoit commander absolument ; qu'estant né Roy , il ignoroit comme il falloit obéir , & qu'il avoit fait assez d'honneur aux Etats, pour les engager à avoir pour luy les déferences qui luy étoient deuës. Montgomery luy dit des choses si persuasives, & elles furent si puissamment appuyées par le Marquis de Huntley , que le Roy se laissa vaincre. Il considéra qu'un refus pourroit irriter ces Peuples dont il devoit tout atten-

dre, & consentit à reprendre le chemin de S. Johnstons, où il receut des Etats des remerciemens qui luy firent perdre toute la crainte qu'il avoit eüe. Ce bonheur ne dura pas. La division se mit entre les Generaux des Troupes, qui avoient esté conjointement levées par les Etats & par le Clergé. Le Roy n'oublia rien de ce qui pouvoit la faire cesser, mais il ne put en venir à bout. Les Anglois en profiterent. Le Château d'Edimbourg qui avoit toujours résisté, se rendit par l'infide-

lité de Dundasse, qui fut séduit par Cromvvel. Cette perte & d'autres progrès que les Anglois faisoient en Ecosse, firent juger aux Erats que les querelles qui divisoient le Royaume, ne finiroient point que par une Autorité Royale. Afin que tout le monde fust obligé de la reconnoistre, on résolut de ne point différer davantage le Couronnement du Roy. La Cerémonie s'en fit le 4. Janvier 1651 dans l'Abbaye de Schoone, où l'on avoit accoustumé de la faire, & Charles I. L. est le

[12 T .

quarante-huitième Roy que l'on y a couronné. Il partit de S. Jonstons avec une pompe digne de son rang. Il estoit accompagné de la Noblesse, & escorté de l'Armée. Milord Angus, en qualité de Grand Chambellan, le reçût dans la Maison qui luy avoit esté préparée; & le Comte d'Argil, au nom des Etats, luy fit un Discours plein d'assurances tres-respectueuses, & de protestations d'une inviolable fidélité. Après la Harangue, le Roy marcha vers l'Eglise,

T iiii

224 MERCURE

suivy de tous les Seigneurs d'Ecosse, & des Officiers de sa Maison, sous un Dais de Velours cramoisy, qui estoit porté par quatre Personnes considérables. Il avoit le Grand Connétable à sa droite, & à sa gauche, le Grand Maréchal du Royaume. Le Marquis d'Argil portoit la Couronne; le Comte de Craford-Lindsey, le Sceptre; le Comte de Rothes, l'Epée; & le Comte d'Eglinton, les Eperons. Le Roy, suivant l'usage des Roys ses Prédecesseurs, fit le Serment sur

un Trône que l'on avoit élevé dans cette Eglise. Trois Personnes qui représentoient les trois Etats d'Ecosse, se présentèrent devant luy, soutenant chacune la Couronne d'une main. Ils la remirent à trois Ministres députez du Clergé, dont l'un dit au Roy, *Sire, je vous présente la Couronne & la Dignité de ce Royaume, & s'estant tourné vers le Peuple, il ajouta, Voulez-vous reconnoistre Charles II. pour votre Roy, & devenir ses Sujets?* Le Roy s'estant aussi tourné vers le Peuple, ce furent

226 MERCURE

par tout des cris de *Vive Charles II.* Les Ministres luy ayant ensuite donné l'Onction Royale, le Comte d'Argil luy mit la Couronne sur la teste, & le Sceptre dans la main. Son Couronnement étouffa beaucoup de troubles. On ordonna de nouvelles Levées, & l'on fit fortifier Sterlin. Cromvvvel voyant l'Armée du Roy près de cette Ville où l'on apportoit facilement toute sorte de munitions & de vivres, & apprenant qu'elle estoit dans la disposition de marcher vers

l'Angleterre, se campa aux environs d'Edimbourg, afin de luy en fermer le passage. Il voulut engager ce Prince à un Combat en s'aprochant à la vuë de son Camp, & hazarda une Attaque, dans laquelle il fut repoussé & mis en desordre. Ce mauvais succès le fit résoudre à quitter la place. Le Roy aprit qu'il estoit allé s'emparer de Fife, & détacha malheureusement quatre mille Hommes, que commandoit le Chevalier Brown. Lambert les ataquâ avec un Party plus fort, &

les défit près de Nefferton.
Ce coup, quoy que fort sensible au Roy, n'abatit point son courage. Il fit assembler le Conseil de Guerre, où ses Capitaines luy ayant représenté que beaucoup de ses fidelles Sujets qui n'osoient se déclarer en Angleterre, prendroient son Party lors qu'ils l'y verroient entrer à la teste d'une Armée. Il résolut de le faire sans aucun retardement. Il partit de Sterlin le 10. Aoust, & si tost qu'il fut dans le Comté de l'Enclastre, il fit publier une Am-

aittie Générale, & défendit toutes les hostilitez que les Gens de Guerre ont accoustumé de commettre lors qu'ils entrent dans un País Ennemy, afin de montrer par là, qu'il ne venoit qu'en Prince qui aimoit le bien de ses Sujets. Cromvvel le suivit, & Lambert voulut luy disputer le passage du Pont de Wariston, mais il ne pût l'empescher d'arriver à Worcester, dont les Habitans luy ouvrirent les Portes le 22. Aoust, apres luy avoir aidé à chasser la Garnison que les Etats y

230 MERCURE

avoient mise. Le Roy y entra au milieu des cris de joye, & y fit célébrer un Jeûne, qui fut accompagné de Prières extraordinaires. Cromwell à qui les Passages étoient libres, arriva devant la Place le 2. de Septembre, & fit attaquer dès le lendemain le Pont de Hapron, qui en défendoit l'entrée du costé de la Riviere de Saverne. Ce Poste que le Colonel Masséy défendit avec beaucoup de valeur, fut enfin forcé. La mesme chose arriva à un autre Pont, appelé Porrvik

Bridge , encore plus important que le premier. Le Duc d'Hamilton fut mortellement blessé en le défendant, & mourut peu de jours apres de sa blessure. Cet avantage ne laissa pas de couster cher à Cromvel. Le Roy chargea luy-même son Quartier , blessa de sa main le Capitaine de ses Gardes, & donna mille preuves de conduire & de valeur ; mais enfin un Corps de huit mille Anglois s'estant approché de la Ville, dans le trouble où le mauvais succès du Combat avoit

mis les Habitans , les Rebelles se rendirent maîtres d'une de ses Portes , y traitèrent impitoyablement tout ce qu'ils trouverent du Party du Roy ; & tout ce que pût faire ce malheureux Prince , fut de rallier promptement mille Chevaux , & de sortir sur le soir par une Porte opposée à celle dont les Ennemis s'étoient emparez. Toute cette Troupe marcha plus d'une heure sans sçavoir où elle alloit. On s'arresta pour tenir Conseil. Quelques-uns proposèrent de gagner quelque

Poste avantageux , pour y attendre le ralliement des Fuyards ; mais Milord Wilmot leur fit connoître qu'il estoit impossible de résister à cinquante mille Hommes qui les poursuivroient dès le lendemain , & qu'il falloit songer seulement à mettre le Roy en sûreté. Le Comte de Darby se chargea de luy trouver une Retraite assurée ; & prenant Wilmot pour compagnon de son entreprise , il ne voulut estre accompagné que de deux Gensilshommes nommez Giffard , & Wakker. Le

Fevrier 1685.

V

Roy partit sous la seule escorte de ces quatre Hommes, & ils firent une telle diligence, que lors que le jour parut, ils se trouvèrent à demy-lieüe d'un Chasteau nommé Boscobel, éloigné de Worcester de vingt-six milles. Comme on n'y pouvoit entrer à une heure induë sans découvrir le secret, Giffard proposa de prendre la route d'un petit Hameau appelé les Dames Blanches, où il répondit de la fidélité d'un Païsan qu'on nommoit George Pendrille. On alla

chez luy mettre pied à terre, & le malheur du Roy luy fut confié, ainsi qu'à trois de ses Freres, qui promirent tous de périr plutôt que de parler. Ensuite on coupa les cheveux du Prince, il noircit ses mains, ses habits furent cachez dans la terre, on luy en donna un de Païsan, & George Pendrille luy ayant fait prendre une Serpe, le mena couper du bois avec luy. Comme le séjour de ceux qui l'accompagnoient pouvoit le trahir, ils s'en séparèrent, après luy avoir

Vij.

qué par leurs larmes la vive douleur que leur cauſoit ſa diſgrace. A peine le Roy fut dans la Foreſt, que deux cens Chevaux arrivèrent au même Hameau. Les Commandans voulurent d'abord en viſiter les Maisons, mais quelques Femmes leur ayant dit qu'elles n'avoient veu que quatre Hommes à cheval, qui s'étoient ſéparez il n'y avoit que deux heures, & avoient pris différentes routes, ils crurent que le Roy eſtoit un de ces Fuyards, & ayant fait quatre Eſcadrons de leurs

Troupes, ils prirent tous des chemins divers. Ce Prince passa le jour dans le Bois, & revint le soir avec Pendrille. Comme il estoit résolu de se retirer au País de Galles, il se fit conduire cette mesme nuit chez un Gentilhomme nommé Carelos, dont il connoissoit la fidélité. Quoy qu'il y eust trois lieuës du Hameau à la Maison de ce Gentilhomme, il les fit à pied avec ardeur, & luy communiqua le dessein où il estoit de passer la Riviere de Saverne. Carelos l'en détourna ne luy

238 MERCURE

apprenant que tous les Passages en estoient gardez , & la nuit suivante il le remena chez le Païsan qui l'avoit déjà caché. Pendrille craignant que l'habit de Bucheron ne trompast pas les Habitans du Hameau , qui pouvoient le remarquer , luy proposa un plus sûr azile. Il y avoit dans le Bois un Chesne que la Nature sembloit avoir fait pour un dessein extraordinaire. Il estoit si gros , & toutes ses branches estoient si touffuës, que vingt Hommes auroient pû estre dessus , sans qu'on

les eust découverts. Il pria le Roy d'y vouloir monter; ce qu'il fit avec Carelos. Ils s'y ajustèrent sur deux Oreillers, & y passèrent le jour, sans autre nourriture que du Pain & une Bouteille d'Eau. Ce Chesne a depuis esté nommé le Chesne Royal. La nuit ils retournèrent dans la Maison de Pendrille. Le Roy y trouva un Billet de Milord Wilmot, par lequel il le prioit de se rendre chez un Gentilhomme. apellé Witgraves. Le Roy partit aussitost, apres avoir congedié Carelos. Il fit

240 MERCURE

ce petit Voyage, accompagné des quatre Freres, & monté sur le Cheval d'un Meusnier. La joye de Wilmot fut grande lors qu'il vit son Prince. Il luy dit qu'il n'y avoit aucune assurance pour sa vie, s'il ne sortoit du Royaume, & qu'il avoit pris des mesures avec Witgraves pour le conduire à Bristol; que Mademoiselle Lane, Fille du Colonel de ce nom, y devoit aller pour les Couches d'une Sœur, & qu'en qualité de Domestique il la porteroit en croupe. La chose fut fort bien exécutée. Quelques

Quelques jours auparavant, cette Demoiselle avoit obtenu un Passeport pour aller à Bristol avec un Valet. Elle étoit adroite & spirituelle, & déguisa si bien le Roy en luy lavant le visage d'une Eau dans laquelle elle avoit fait bouillir des écorces de noix, & d'autres drogues, qu'il estoit difficile de le reconnoistre. On luy donna un Habit conforme à ce nouveau Personnage, que la fortune luy faisoit jouer, & dans cet état ils prirent le chemin de Bristol. Wilmot seignant de chasser.

Fevrier 1685.

X

242 MERCURE

un Oyseau sur le poing, les accompagna jusques à Brons-graves. Le Cheval du Roy y perdit un fer, & il faut luy en faire mettre un autre. On s'adressa à un Maréchal, qui en le ferrant demanda des nouvelles du Roy, au Roy même. Le Prince ayant répondu qu'il le croyoit en Ecosse, le Maréchal ajouta qu'assurément il étoit caché dans quelque Maison d'Angleterre, & qu'il eust bien voulu le découvrir, parce qu'il n'auroit plus à se mettre en peine de travailler, s'il

trouvoit moyen de le livrer aux Etats. Cette conversation finie, le Roy continua son chemin, avec la Demoiselle qu'il portoit toujours en croupe. Peu de temps apres à l'entrée d'un Bourg, quelques Cavaliers envoyez pour l'arrester, vinrent à luy, & le regardant attentivement, celui qui les commandoit leur dit qu'ils le laissent passer, & que ce n'étoit pas ce qu'ils cherchoient.

Estant enfin arrivez chez M^r Norton à trois milles de Bristol, le Roy feignit de se

trouver mal, & Mademoiselle Lane qui passoit pour la Maîtresse, luy fit donner une Chambre. Le lendemain un Sommelier nommé Jean Pope, qui avoit long-temps servy dans les Armées du feu Roy, démescia les Traits du Prince dans ceux du Conducteur de Mademoiselle Lane, & l'ayant prié de descendre dans la Cave, il luy presenta du Vin, mit ensuite un genouil en terre, & luy fit de si ardentcs protestations de fidelité, que le Roy le chargea du soin de luy chercher un

Vaisseau pour passer en France , mais il luy fut impossible de s'embarquer à Bristol. Milord Wilmot l'étant venu joindre , le conduisit chez le Colonel Windhams , dans le Comté de Dorset. Ils y furent trois semaines , attendant les facilitez d'un Passage à Lime. Il y eut encore un second obstacle. Un Capitaine dont on s'étoit assuré, manqua de parole , & pour nouvelle disgrâce, le Cheval de Milord Wilmot s'étant défermé, le Maréchal connu aux clouds, que celui qui le montoit venoit

du costé du Nord , & le bruit fut aussi tost répandu que le Roy y étoit caché. Cela l'obligea de se rendre à Bridport sans aucun retardement. La nuit suivante , il arriva à Bradvvindsor , où quantité de Soldats qui s'embarquoient, l'ayant mis dans la nécessité de se cacher, il retourna chez le Colonel Windhams, avec lequel il trouva à propos d'aller chez M^r Hides, du costé de Salisbury. Estant arrivez à Mere, ils descendirent à l'Image S^t George. L'Hoste qui connoissoit le Colonel, voyant

Le Roy debout dans la posture d'un Domestique, luy demanda si c'étoit un de ses Gens. Ensuite il porta la Santé du Roy au Colonel. Ils se rendirent de là chez M^r Hides; mais quoy qu'on pust faire, il fut impossible de trouver un Vaisseau dans tous les environs de la Mer, du costé de Southampton. M^r Philips quel'on avoit envoyé pour cela, rencontra le Colonel Gunter, qui se chargea de tenir une Barque prête à Britenbfithed en Sussex. Le Roy s'y rendit en diligence & y trouva Milord

X iij

248 MERCURE

Wilmot ; & Maumfel Marchand , dont Gunter s'étoit servi pour le succès de son entreprise. Le Capitaine du Vaisseau , nommé Tetershall , se mit à table avec le Roy & Milord Wilmot. Comme il avoit vû ce Prince aux Dunes , il le reconnut , & s'approchant de l'oreille du Milord , *Vous avez des Domestiques de bonne Maison , luy dit-il , & je croy qu'il y a peu de Gentils hommes en Europe aussi bien servis que vous.* Il ne perdit point de temps. Il donna ses ordres pour l'embarquement , & le

Vaisseau se mit en Mer le 20. Octobre à cinq heures du matin. Dans le Trajet un Matelot prenant du Tabac, & le Capitaine connoissant que la fumée incommodoit Sa Majesté, il le gronda, & luy ordonna de se retirer. Le Matelot le fit avec peine, & luy répondit en murmurant par une façon de parler Angloise, *Qu'un Chat regardoit bien un Roy.* Le Voyage se fit sans obstacle. On arriva à Fécamp en Normandie, où le Milord qui n'avoit rien dit jusque-là, avoua au Capitai-

ne que c'étoit le Roy qu'il avoit passé. Il se jetta aux pieds de son Prince, qui luy promit de récompenser un jour sa fidelité. Le Roy ayant changé d'habits à Roüen, où il demeura peu de temps chez M^r Scot, vint à Paris attendre les Révolutions qui sont ordinaires à la tyrannie.

Olivier Cromvvel, déclaré Protecteur des trois Royumes en 1653. mourut en 1658. Apres sa mort on donna la mesme qualité à Richard son Fils ; mais estant incapable de la soutenir, le Parlement

luy fit demander sa démission, & il la donna. Le General Monk se servit avec tant de zèle, de prudence & de conduite, des dispositions où il voyoit les esprits pour le rétablissement de la Monarchie, qu'il fut résolu qu'on rappelleroit le Roy. Le Parlement luy dépescha le 19. de May 1660. un Gentilhomme nommé Kilgrevv, pour luy porter la nouvelle de sa Proclamation, qui avoit esté faite à Londres ce mesme jour; & ayant donné ordre à l'Amiral Montagu de se mettre en

mer pour aller le recevoir sur les Costes de Hollande, il nomma dixhuit Commissaires, six de la Chambre des Pairs, & douze de la Chambre des Communes, pour le supplier de venir prendre possession de ses trois Royaumes. La Ville de son costé choisit vingt de ses plus illustres Habitans, pour luy aller rendre les mesmes devoirs. Tous ces Députez furent favorablement reçûs à la Haye, où le Roy estoit alors. Ce Prince en partit le 2. de Juin, & le Vaisseau sur

lequel il s'embarqua, parut au Port de Douvres deux jours apres, 4 du mesme mois. Il y fut reçu par Monk, qui se mit d'abord à genoux. Le Roy le releva en l'embrassant, & en l'appellant son Pere. Apres une conférence d'une demie heure qu'il eut avec luy en particulier, ce Prince se mit sous un Dais qui estoit tendu au bord de la Mer, sous lequel les Ducs d'York, & de Gloucester, ses Freres, se mirent aussi. Ils reçurent là les respects de la Noblesse, & môtèrent ensuite en

254 MERCURE

Carrosse, où le Général Monk prit place, aussi-bien que le Duc de Buckincam. Dans le chemin de Cantorbery ils trouvèrent quelques vieux Régimens, avec les Compagnies de la Noblesse en Bataille. Le Roy monta à cheval, & y fit son Entrée à leur teste. Pendant son séjour dans cette Ville, il donna l'Ordre de la Jarretiere au Général Monk. Elle luy fut attachée par les Ducs d'York & de Glocester. Le Duc de Southampton y reçût le même honneur ; mais il y eut

cette différence, que ce fut seulement un Héraut qui luy mit l'Ordre. Peu de jours apres le Roy fit son entrée à Londres. Elle fut fort éclatante. Plusieurs Troupes de Gentilshommes & de Bourgeois richement vêtus, & superbement montez, marchaient devant luy. Celle qui l'environnoit étoit composée des Hérauts, des Porte-Masse, du Maire qui étoit teste nue avec l'épée Royale à la main, du General Monk, & du Duc de Buckincam. qui le précédoient aussi teste nue. Il mar-

256 **MERCURE**

choit entre les Ducs d'York & de Glocester, & à peine eut-il mis pied à terre à Witheal, qu'au lieu de se rafraîchir, il alla au Parlement. Il entra dans la Chambre des Pairs, manda celle des Communes, & les voyant assemblez, il les assura qu'il se souviendrait toujours de la fidelité qu'ils avoient gardée pour son service, & les pria tous d'agir pour le soulagement de son Peuple. Il fut couronné en 1661. dans la mesme Ville, avec une Pompe extraordinaire, & l'année

ſuivante, il épouſa Catherine, Infante de Portugal, Fille de Jean IV. & Sœur du Roy Alphonſe VI. C'eſt une Princeſſe dont la vertu & la piété, vont au delà de tout ce qu'on en peut dire. Il s'eſt depuis appliqué avec de grands ſoins à étouffer les diſordres que les Factieux tâchoient de faire revivre. Il en eſt venu à bout, & a remporté de grands avantages ſur les Hollandois, en deux diverſes rencontres. Une preuve incôteſtable deſſ grandes qualitez de ce Monarque, c'eſt qu'il s'eſtoit

Fevrier 1685.

Y

258 MERCURE

acquis l'amitié du Roy. Je viens aux particularitez de sa mort.

Le Dimanche au soir ii. de ce mois, il parut dans une parfaite santé, & plus gay qu'à l'ordinaire. Il eut la nuit de grandes inquietudes, & son sommeil fut interrompu. Il ne voulut néanmoins appeler personne; & s'estant levé dès sept heures du matin, il demanda qu'on luy fist le poil. A peine luy eut-on mis un Peignoir, qu'un fort grand tressaillement luy fit pousser avec force les coudes en ar-

rière. Il cria trois fois, *Mon Dieu*, & demeura ensuite près de deux heures sans pouvoir parler. Un Valet de Chambre courut à l'Appartement de Monsieur le Duc d'York, & luy dit que l'on croyoit le Roy mort. Ce Duc vint tout effrayé, & en Robe de Chambre. On saigna le Roy deux fois, on luy appliqua des Vantouses, & on luy donna un Vomitif. La connoissance luy revint un peu, & il demanda à boire. On eut quelque espérance de sa guérison, jusqu'au Mercredi au soir.

Y ij,

Cependant le mal l'ayant repris avec plus de violence, il mourut le Vendredy 16. entre onze heures & midy. Il n'a eu aucuns Enfans de la Reyne; mais il en a laissé de naturels, qui sont

Jacques Scott, Duc de Montmouth, Comte de Duncaſter, & de Dolkeith, Chevalier de la Jarretiere, &c.

Charles Lenox, Duc de Richemont, Fils de la Duchesse de Porthmouth.

Charles Filis Roy, Duc de Southampton.

Henry Filis Roy, Duc de

Grafton , qui a épouſé en 1672. la Fille unique de Henry Baron d'Arlington, Secrétaire d'Etat.

Georges Filſ Roy, Comte de Northumberland.

Anne Filſ Roy , qui a épouſé Thomas Leonard, Comte de Suſſex ; tous Enfans de Barbe Villiers, Duchefſe de Cleveland, Comteſſe de Caſtelmene, Baronne de Nonſuch, & Fille du Comte de Grandiſſon.

Charles Filſ Charles, Comte de Plimouth , Filſ de Mademoiſelle de Kyrouël , Du-

chesse de Portzhmouth, & Comtesse d'Aubigny. Il a épousé une Fille de Thomas Osborn, Comte de Damby, Grand Trésorier d'Angleterre.

Charlotte Filis Roy, qui a épousé le Comte de Lieghfield.

Barbe Filis Roy.

Si tost que le Roy fut mort, le Conseil Privé s'assembla, & Monsieur le Duc d'York, présentement Roy sous le nom de Jacques II. s'y estant trouvé, parla de cette maniere à ceux qui composent ce Conseil.

MILORDS.

Avant que de commencer aucune Affaire , il est à propos que je vous fasse une Déclaration , que puis qu'il a plu à Dieu de me placer sur le Trône , et de me faire succeder à un Roy si bon & si clément , & à un Frere qui m'a aimé si tendrement , je feray tous mes efforts pour suivre son exemple , & pour l'imiter , particulièrement dans sa grande douceur , & dans l'affection qu'il avoit pour son Peuple. On m'a représenté dans le

264 MERCURE.

Monde, comme un Homme passionné pour le Pouvoir Arbitraire; mais ce n'est pas là la seule fausseté qu'on a publiée de moy. Je feray tout mon possible pour conserver le Gouvernement de l'Estat & de l'Eglise, ainsi qu'il est présentement érably par les Loix. Je sçay que les Principes de l'Eglise d'Angleterre sont pour la Monarchie, & que ceux qui en sont Membres, ont fait voir qu'ils sont bons & fidelles Sujets; c'est pourquoy j'auray toujours soin de la défendre & de la soutenir. Je sçay aussi que les Loix de ce Royaume suffisent pour rendre

dre un Roy aussi grand Monarque que je sçauois souhaiter de l'estre ; & comme je n'abandonneray jamais les justes Droits & Prérogatives de la Couronne, aussi n'ôteray-je jamais aux autres ce qui leur appartient. J'ay souvent autrefois hazardé ma vie pour la défense de cette Nation, & j'iray encore aussi avant que personne, pour luy conserver ses justes Droits & ses Privilèges.

Les Seigneurs du Conseil prièrent humblement le Roy, que ses obligeantes expressions fussent rendues publi-

Fevrier 1685.

Z

ques ; ce qui fut accordé par Sa Majesté. Elle ordonna aussi , apres qu'Elle eut fait prester Serment à tous ces Seigneurs , & autres du Conseil Privé du feu Roy , pour estre de son Conseil Privé, que l'on publiast une Proclamation , pour faire sçavoir que son plaisir estoit , que tous ceux qui avoient Charge dans le Gouvernement à la mort du Roy Charles II. continuassent dans l'exercice de leurs Charges jusqu'à nouvel ordre de Sa Majesté. Cette Proclamation se fit l'apresdînée

en ces termes, devant la
 Porte de Witheall, à la Porte
 de Temple-Barr, & à la Bourse
 Royale, avec les Cerémonies
 accoustumées.

Comme il a plu à Dieu de
 retirer dans ses miséricordes
 nostre souverain Seigneur Char-
 les II. du nom, de glorieuse mé-
 moire, par la mort de qui les
 Couronnes Impériales d'Angle-
 terre, d'Ecosse & d'Irlande, sont
 uniquement & légitimement dé-
 voluës à Haut & Puissant Prince
 Jacques Duc d'York & d'Al-
 bane, Frere Unique, & sent

Z ij

268 MERCURE

Héritier du feu Roy : Nous les Seigneurs Ecclésiastiques & Séculiers de ce Royaume, estant secondz de ceux du Conseil Privé de Sa Majesté, & d'un grand nombre des Principaux de la Noblesse, comme aussi du Lord Maire, des Echevins, & de quantité de Bourgeois de Londres, Publiions & Proclamons par ces Présentes, d'une commune voix & d'un consentement, tant de cœur que de bouche, que le Haut & Puissant Prince Jacques II. est présentement, par la mort de nostre Souverain de glorieuse mémoire, devenu nostre seul & lé-

gitime Prince , selon l'ordre de la Succession , & le Droit du Royaume , Jacques II. par la grace de Dieu Roy d'Angleterre , d'Ecosse & d'Irlande , Défenseur de la Foy , &c. à qui nous promettons toute fidélité & constante obeissance de toutes les affections de nos ames ; priant Dieu par qui les Roys régnerent , de benir le Roy Jacques II. & de le faire regner long-temps & heureusement sur nous.

Dieu conserve le Roy Jacques II.

La Proclamation fut signée de ceux dont voicy les noms.

Z iij

270 MERCURE

Guillaume Archevesque de Cantorbéry.

Le Baron de Guilford, Garde des Seaux.

Le Marquis Halyfax, Garde du Sean Privé.

Le Comte de Rochester, Président du Conseil.

Le Duc de Norfolk.

Le Duc de Somerset.

Le Duc d'Albemarle.

Le Duc de Beaufort.

Le Comte de Shrawvdbury.

Le Comte de Kent.

Le Comte de Huntingdon.

Le Comte de Pembroke.

Le Comte de Salisbury.

Le Comte de Brigvarer.

Le Comte de Vvostmarland.

Le Comte de Manchester.

Le Comte de Peterborovv.

Le Comte de Chesterfield.
Le Comte de Sunderland.
Le Comte de Scarsdale.
Le Comte de Clarendon.
Le Comte de Bath.
Le Comte de Craven.
Le Comte d'Ailesbury.
Le Comte de Lieckfield.
Le Comte de Feversham.
Le Comte de Berkeley.
Le Comte de Morray.
Le Comte de Midleton.
Le Vicomte Faucomberg.
Le Vicomte Nevvport.
Le Vicomte de Veymouth.
Le Vicomte Lumley.
Le Vicomte Clifford.
Henry, Evêque de Londres.
Nathanaël, Evêque d'Arham.
Thomas, Evêque de Ro-
chester.

Z iiij

272 MERCURE

Milord Nort & Gray.

Milord Maynard.

Milord Cornvvalis.

Milord Arundel.

Milord Godolphin.

Milord Drunimond.

Le Chevalier Jean Ernée.

Le Chevalier Thomas Chicheley.

Le Chevalier Lionel Jenkins.

Le mesme jour il se fit une Ordonnance conçüe en ces termes.

JACQUES ROY.

Comme il a plu à Dieu d'appeller à soy dans ses Misericordes infinies , le Tres-Haut

& Très-Puissant Prince, le Roy
 Charles II. de glorieuse mémoire,
 le Très-Cher & Très-Aymé
 Frere de Sa Majesté, & que par
 sa mort, l'autorité & le pouvoir
 de la pluspart des Charges &
 des Employs, soit de la Magi-
 strature, soit du Gouvernement
 dans ce Royaume, & dans le
 Royaume d'Irlande, ont cessé &
 manqué avec la Personne du
 Souverain, dont les uns & les
 autres étoient dérivés, Sa Très-
 Excellente Majesté a trouvé à
 propos de déclarer expressément
 selon sa prudence Royale, &
 dans la veüe du bien de l'Etat,

se réservant à l'avenir de juger,
de réformer, & de redresser les
abus du Gouvernement après les
avoir bien connus & examinez,
que tous ceux qui à la mort du
feu Roy son Très Cher Frere,
étoient deuëment & legitime-
ment pourvus, ou en possession
de quelque Employ public, ou de
quelque Office dans le Gouverne-
ment, soit Civil ou Militaire,
dans les Royaumes d'Angleterre
& d'Irlande, ou dans aucuns des
Etats de Sa Majesté, qui rele-
vent de l'un ou de l'autre, &
notamment tous les Présidens,
Gouverneurs, sous-Présidens,

Juges, Sherifs, Députés, Lieutenans, Commissaires des Guerres, Juges de Paix, & tous autres qui ont Charge ou Employ dans le Gouvernement, soit Supérieurs ou Subalternes, ainsi qu'il a esté dit cy-dessus, & tous autres Officiers & Ministres, dont le pouvoir & les revenus, ou salaires, ont finy & cessé par la mort susdite, seront & se tiendront continuez dans leurs Charges & Employs, ainsi qu'ils en jouïssent cy-devant, jusqu'à ce que les intentions de Sa Majesté leur soient plus amplement signifiées, & que cependant pour la

conservation de la Paix, & pour la continuation des Procédures nécessaires de la Justice, comme aussi pour la seureté & pour le service de l'Etat, toutes lesdites Personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, ne manquent pas chacune en son particulier, selon sa Charge, son Employ, ou son Office, de proceder à l'exercice & execution de tout ce qui en dépendra ainsi qu'il appartenoit cy-devant, lors que le défunt Roy étoit en vie.

De plus, Sa Majesté veut & commande par ces Presentes, à tous & à un chacun de ses Su-

jets , de quelque qualité & condition qu'ils soient , de prêter secours , aide & assistance pour l'exercice de ses fonctions , toutes les fois qu'ils en seront requis par les Sieurs Officiers & Ministres, à moins qu'ils ne veuillent encourir l'indignation de Sa Majesté, & en répondre à leurs perils & fortunes.

Sa Majesté veut de plus , & commande expressément , que tous les ordres faits ou donnez par les Seigneurs du Conseil Privé du feu Roy , pendant sa vie , soient exécutez par tous & par un chacun , & que tout ce qui au-

278 MERCURE

roit ou dévroit avoir esté fait,
 en consequence d'iceux, soit fait
 & accompli de mesme, & aussi
 amplement qu'il auroit esté fait
 ou accompli pendant la vie du
 feu Roy, le Tres-Cher & Tres-
 Aymé Frere de Sa Majesté.

Donné à la Cour de Witehall,
 le 6. jour du mois de Février 1684.
 & le premier du Regne de Sa
 Majesté, sur les Royaumes d'An-
 gleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

Vous serez surprise de la
 datte de cette Ordonnance,
 qui est du 6. Février 1684.
 apres que je vous ay dit que

Le Roy est mort le Vendredy 16. de ce mois. Cette Date est selon l'ancien stile. On conserve en Angleterre les dix jours qui ont esté retranchés du Kalendrier, & l'Année y commence par le mois de Mars, & non par celuy de Janvier.

Le nouveau Roy a de la valeur, & de l'intrepidité. Il est ferme dans ses résolutions, & garde inviolablement sa parole. Il nâquit le 14. Octobre 1633. & en 1660. il épousa Anne Hyde, Fille du Milord Edouïard Hyde, grand Chan-

280 MERCURE

celier d'Angleterre, & depuis Comte de Clarendon, dont il a eu plusieurs Fils qui n'ont point vécu. Il luy est seulement resté deux Filles, de ce Mariage, sçavoir Marie Princesse d'York, qui en 1677. épousa Guillaume Henry de Nassau, Prince d'Orange, & Anne Princesse d'York, mariée depuis peu de temps au Prince George, Frere du Roy de Dannemark. Madame la Duchesse d'York étant morte le 10. Avril 1671. il épousa en secondes Noces le 30. Septembre 1673. Marie Eleonor

d'Este, Princede de Modene, Eille du Duc François. C'est le charme de toute l'Angleterre. Elle mène une vie exemplaire, & l'ambition n'a jamais esté capable de luy faire faire aucune fausse démarche.

Il ne reste à vous apprendre de quelle maniere la Maison de Stuart, qui est la Maison Royale d'Angleterre, est venue à la Couronne. Robert Bruys, l. de ce nom, étant Roy d'Ecosse par Succession, Jean de Bailleul la luy disputa, & l'emporta, ce qui fut

Fevrier 1685.

Aa

282 MERCURE

cause que l'Ecosse devint la proye des Anglois. Robert la reconquit, regna 23. ans, & mourut en 1329. laissant David II. & Marie. David étant mort sans Enfans, Marie sa Sœur herita de la Couronne. Elle avoit épousé Walter, ou Gautier Stuard, grand Sénéchal d'Ecosse, dont elle eut un Fils, qui fut d'abord nommé Jean, mais les Ecoissois avoient eu tant de mépris pour Jean de Bailléul, que ne croyant pas ce nom fortuné, ils l'obligerent à prendre celui de Robert. Ce Ro-

bert Stuard II. du nom , eut
 Robert III. pour Fils , dont
 les descendans ont esté Ja-
 ques I. Jaques II. Jaques III.
 Jaques IV. & Jaques V. Roys
 d'Ecosse. Ce dernier épou-
 sa Marguerite d'Angleterre,
 Sœur de Henry VIII. Pere de
 la Reyne Elizabeth, dont il
 eut Marie Stuard, mariée en
 premieres Nopces à Fran-
 çois II. Roy de France, & en
 secondes Nopces , à Henry
 Stuard son Parent. Jaques VI.
 Roy d'Ecosse , sortit de ce
 mariage. Elizabeth, qui étoit
 sa Tante, à la mode de Bre-

A a ij

284 MERCURE

tagne , étant morte en 1603 il herita de la Couronne d'Angleterre , & ayant uny ce Royaume à ceux d'Irlande & d'Ecosse , il prit le nom de Jaques I. avec le Tître de Roy de la Grand' Bretagne. C'étoit le Grand Pere du Røy qui vient de mourir. La nouvelle de sa mort étant venuë en France , Sa Majesté en témoigna beaucoup de douleur , & dit qu'Elle perdoit un bon Parent , un bon Amy , & un bon Voisin. Elle fit cesser pour quelque temps les divertissemens du Carnaval , &

Yon ne fit point la grande Mascarade que l'on avoit préparée , & qui devoit être faite le jour qu'on apprit cette nouvelle. Toute la Cour est presentement en deuil.

Vous pouvez voir dans la Planche , que j'ay eu le soin de faire graver les Jettons de cette année. Les Devises en ont esté faites par les Illustres que je vous ay nommez plusieurs fois dans une semblable occasion. Le premier de ces Jettons est pour le Tresor Royal, le second pour la Maison de Madame la Dauphine,

286 MERCURE

le troisiéme pour les Galeres,
le quatriéme pour l'Artillerie,
le cinquiéme pour les Bâti-
mens, le sixiéme pour l'Ex-
traordinaire des Guerres, le
septiéme pour l'Ordinaire
des Guerres, le huitiéme pour
les Parties Casuelles, le neu-
viéme pour la Chambre aux
Deniers, le dixiéme pour la
Ville de Paris, & le dernier
pour celle de Dijon.

M^r le Marquis de Courcy,
Fils de M^r de Bullion, Con-
seiller en la Grand' Chambre,
& Neveu de M^r de Bullion,
Ministre d'Etat, & Sur-Inten-

dant des Finances, a épousé Mademoiselle de Charmoy, Fille de M^r de Charmoy, Maître des Comptes, & Secrétaire des Commandemens de Madame de Guise. On dit beaucoup de bien de cette nouvelle Mariée. C'est une jeune Brune des plus aimables, & qui se fait distinguer par sa Piété.

L'établissement d'un Opera ayant réüßy à Paris, M^r Gauthier, dont la réputation est connue de tous ceux qui aiment la Musique, s'est accommodé avec M^r de Lully, pour

288 MERCURE

avoir permission de faire le
mesme établissement à Mar-
seille , où il fit représenter
pour la premiere fois le 28. de
Janvier , un Opera intitulé,
Le Triomphe de la Paix. Les
Habits furent trouvez ma-
gnifiques , les Machines ju-
stes , & les Décorations tres-
belles. La Dance y plut fort,
la Simphonie encore davan-
tage , & toutes ces choses fi-
rent donner beaucoup de
louanges à M^r Gautier, qui a
bien voulu prendre tant de
peines , & hazarder tant de
frais pour le divertissement
de

de la Province. On s'est rendu de tous costez à Marseille, pour voir ce spectacle que l'on y donne plusieurs fois chaque semaine.

Après quatre grands Articles de Siam, qui ont rempli une partie de mes quatre dernieres Lettres, vous n'en devez pas attendre un fort long dans celle cy, puis qu'il ne me reste à vous parler que du Départ des Mandarins qui estoient icy & de celui de M^r le Chevalier de Chaumont, que le Roy a nommé son Ambassadeur Ex-

Février 1685.

B b

290 MERCURE

traordinaire auprès du Roy de Siam. On ne peut faire un choix plus judicieux. Il falloit envoyer auprès d'un Monarque qui donne quelque espérance qu'il se rendra un jour Catholique, un Homme sage, d'une vie exemplaire, qui accordast la Pieté avec l'Epée, & les fonctions de Soldat avec celles de Chrétien, & qui eust de la naissance & du service. Le Roy qui s'est appliqué à connoître jusques à l'intérieur de ses Sujets distinguez par le mérite, a trouvé toutes ces qua-

d I

litez dans M^r le Chevalier de
 Chaumont ; & c'est ce qui l'a
 obligé à le choisir pour une
 Ambassade , où il faut non
 seulement soutenir sa gloire,
 mais encore travailler pour
 celle de Dieu. Ce Chevalier
 n'a rien épargné de son coûté
 pour se mettre en état de rem-
 plir cet important Caractere.
 Il a vû pour s'instruire tous
 ceux qui ont esté honorez de
 pareils Emplois, & a consulté
 soigneusement les plus fa-
 meux Voyageurs qui se soient
 trouvez dans les Païs Etran-
 gers quand on y a fait de

B b ij

celébres Ambassades , afin de pouvoir apprendre d'eux ce qu'il doit faire dans celle qui vient de luy estre confiée. Comme il a sçû que M^r de S. Martin de Caen, dont je vous ay si souvent entretenuë , avoit remarqué avec une grande exactitude tout ce qu'il a vû dans ses Voyages , il luy a écrit, pour le prier de luy donner des lumieres sur celuy qu'il entreprend ; & M^r de S. Martin luy a répondu par une longue & curieuse Lettre , qu'on a imprimée. M^r le Chevalier

de Chaumont ſçachant auſſi qu'il eſt important d'avoir un habile Secretaire, en a choiſy un qui peut luy eſtre d'une grande utilité dans le País où il va, puis que c'eſt M^r de l'Abrasseau-Bourreau, Frere de M^r Deſlandes-Bourreau, qui depuis long-temps eſt Chef du Comptoir de la Compagnie Royale de France à Siam. Les Mandarins partiront quelques jours apres la derniere Audiance que leur donna M^r de Croiſſy, & ils doivent être défrayez ſur leur route aux dépens du Roy.

B b iij.

294 MERCURE

Je ne puis m'empescher de vous marquer encore icy une chose qui arriva quelque temps avant leur départ. L'un d'eux s'estant trouvé comme engagé de passer sur les Armes du Roy , qui estoient au coin d'un Tapis de pied, ne voulut jamais marcher sur ces Armes , & fit connoistre qu'il regardoit ce peu de respect comme une chose qui ne luy devoit pas estre pardonnée. Ils doivent s'embarquer sur le Navire du Roy appelé *L'Oiseau*. Il est du port de quatre cens cinquâte

Hommes , & de 48 Canons.

La Frégate du Roy qui doit leur servir d'escorte, est commandée par M^r de Joyeuse, & s'appelle *la Maligne*. Elle est de cent quarante Hommes , & montée de trente Canons. Voicy le Mémoire des Presens que M^r le Chevalier de Chaumont emporte de la part du Roy.

Deux grands Miroirs d'argent.

Deux grands Chandeliers d'argent à douze branches.

Deux Girandoles d'argent.

Deux grands Lustres de cristal.

B b iij

296 MERCURE

Douze tres-beaux Fuzils, & huit paires de Pistolets.

Douze piéces de riches Brocards d'or & d'argent, & cent aunes de Drap écarlate, bleu, & autres couleurs.

Deux Horloges à mouvemens de Lune tres curieux, & trois Pendules.

Trois Bureaux & trois Tables de tres riche marqueterie, avec six Gueridons.

Deux grands Tapis de la Savonnerie.

Un grand Bassin de cristal de roche, garny d'or.

Deux Habits en broderie,

avec plusieurs paires de Bas de soye, Rubans, Chapeaux de Castor, Cravates & Manchettes de Point, le tout à la Françoisé.

Une Epée avec un riche Baudrier à Boucles d'or.

Un portrait du Roy à cheval.

Deux autres petits Portraits du Roy en émail, garnis de Diamans.

Et une Bourse remplie de plusieurs Medailles & Pièces d'or, monnoye de France.

On a eu avis que plusieurs Personnes de la Religion Pré-

298 MERCURE

tendue Réformée, ont abjuré l'Herésie, pour avoir esté témoins d'un Miracle arrivé au Château de Soyons en Dauphiné, appartenant à M^r le Marquis de Montauban, Lieutenant General des Armées du Roy. C'est une tres-belle Maison, qui est située sur une hauteur. Les Cister-nes en étoient taries, & le Village est assez loin du Château. Le feu ayant pris à deux Chambres pleines de Meubles, & le secours manquant pour l'éteindre, le Curé du lieu apporta le S. Sacrement.

Lors qu'il fut à l'entrée du premier Pont-levis , le vent qui étoit très-furieux , cessa tout d'un coup. Il entra dans le Château , & à peine eut-il donné la Benediction , que le feu qu'on voyoit de toutes parts , demeura sans force , & ne fit plus de ravage. Les Procez Verbaux que l'on a dressez par l'ordre de M^r. l'Evesque de Valence , justifient la verité de ce que je vous écris.

J'ay encore quelques morts à vous apprendre. Je commence par celle de Messire

300 MERCURE

Nicolas Louïs de Lhôpital, Marquis de Vitry, Baron du Plessis aux Tournelles, Seigneur de Morvilliers, &c. Il a fait connoître son esprit & sa conduite en divers Emplois, qu'il a pleu au Roy de luy confier, & sur tout en son Ambassade de Pologne. Il n'a point laissé d'Enfans, le seul Fils qu'il avoit eu étant mort en son bas âge. Il étoit Frere du dernier Duc de Vitry, qui n'a laissé qu'une Fille, Marie François Elizabeth de Lhôpital, mariée à M^r le Marquis de Torcy, de la Maison de la

Tour, un Fils qu'il avoit étant mort avant luy par un accident funeste. Ce Duc & ce Marquis de Vitry, étoient tous deux Fils de Messire Nicolas de Lhôpital, Marquis, puis Duc de Vitry, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, & Gouverneur de Provence. Il avoit esté auparavant Capitaine des Gardes de Sa Majesté, & avoit un Frere connu sous le nom du Maréchal de Lhôpital, Gouverneur de Paris, & Chevalier des Ordres du Roy, qui avoit aussi esté Capitaine des Gar-

des du Corps. Le Pere de ces deux Maréchaux de France, étoit Messire Louïs de Lhôpital, Seigneur de Vitry, Capitaine des Gardes du Corps. La Branche des Seigneurs de Vitry, est la dernière de la Maison de Lhôpital, dont les Aînez sont Marquis & Comtes de Lhôpital. Les Marquis de Sainte Mesme, en sont les premiers Cadets. Cette Maison est très ancienne, établie en France il y a près de quatre siècles. On la croit issue des anciens Seigneurs de Lhôpital, au Royaume de

Naples. Elle a eu en France de tres grands employs , & l'on y trouve des Chambellans de nos Roys, des Grands Maistres des Eaux & Forests, un grand Maistre de la Reyne Habeau de Baviere , des Generaux d'Armées , des Gouverneurs de Villes & de Provinces ; des Capitaines de Gendarmes , des Chevaliers des Ordres , des Conseillers de Roys , des Gouverneurs des Enfans de France , des Chevaliers d'Honneur des Reynes, des Maréchaux de France , &c. Elle est alliée

304 MERCURE

aux plus illustres Maisons du Royaume, comme Bracque, le Bouteiller de Senslis, Courtenay-Blaineau, Rouhaust, Laval, Cosse, Bruges, Beauvau, la Mark, Moustiers, Montmirail, Huraut, la Tour, Do, la Chastre, Brichanteau, Levis, Pot, &c. Ses Armes sont, *De gueule au Coq d'argent, armé, cretté, & barbelé d'or.* Les diverses Branches ont pris diverses brisures.

Messire Jean François de Megrigny, Marquis de Vandœuvre, Baron de Couchey,

Vicomte de Troye, Cornet-
 re-Blanche de France, & cy-
 devant Grand Tranchant du
 Roy, est mort aussi depuis
 peu de temps. Il laisse un Fils
 & deux Filles, de feuë Dame
 Françoisse Henriette du Mes-
 nil-Simon de Beaujeu, sçavoir
 Charles Hubert de Megrigny,
 Marquis de Vandœuvre, Ba-
 ron de Beaujeu, Gabriclle de
 Megrigny, & Marie François-
 se de Megrigny. M^r le Mar-
 quis de Vandœuvre qui vient
 de mourir, étoit Fils de Mes-
 sire Jean de Megrigny, Mar-
 quis de Vandœuvre, Vicomte

Fevrier 1685.

Cc

306 MERCURE

de Troye, Baron de Colombey, premier President au Parlement de Provence, puis Conseiller d'Etat, & de Dame Renée de Bucy, & petit Fils de Jean de Megrigny, Vicomte de Troye & de Briel, & de Dame Marie Bouguier Fille de Christophe Bouguier, Seigneur d'Echarson, Conseiller au Parlement, & de Dame Marie Chartier, Dame d'Alainville, de la Famille des Fondateurs, de la Maison & College de Boissy. Feu M^r de Mégrigny, Conseiller d'Etat, avoit cinq Fre-

res; Louis de Mégrigny, Chevalier de Malte; Jacques de Mégrigny, Baron de Bonivet, Président au Mortier du Parlement de Paris, puis Conseiller d'Honneur dans le même Parlement; Mathieu de Mégrigny, Abbé de Pontigny; Nicolas de Mégrigny, Prieur de Souvigny, Chanoine de l'Eglise de Paris, Avocat-Général en la Cour des Aydes; & François de Mégrigny, Comte de Briel, & d'Alainville. De Mégrigny porte d'argent au Lion de sable.

308 MERCURE

Ces morts ont esté suivies de celle de Messire Christophe de Mallebranche, Seigneur de Villebon. Il estoit Frere de M^r de Mallebranche Conseiller au Parlement, si estimé par l'exacte application qu'il a aux Affaires, & du Pere de Mallebranche, Prêtre de l'Oratoire, que tant de doctes Ecrits ont rendu célèbre.

Enfin Dieu s'est laissé fléchir aux larmes des Religieuses de Port Royal, & a exaucé leurs prieres. Elles ont tant fait d'instances &

de tres humbles supplications au Roy , afin d'avoir pour leur Abbessé Madame de la Virginité, que Sa Majesté a ordonné à M^r l'Archevesque de la faire venir à Paris. Le Roy a bien voulu luy donner une année pour faire son option sur l'une des deux Abbaies, désirant que durant cet intervalle elle prist le gouvernement de Port-Royal, sur une Commission de M^r l'Archevesque, & avec le consentement de ses Supérieurs. Elle a obeï aux commandemens de Sa Majesté;

310 MERCURE

& les Dames de Port Royal, qui à l'ombre de son nom avoient commencé à jouir d'une profonde paix, ont maintenant la satisfaction de la voir affermie par sa présence. Cette illustre Abbessé les conduit avec une sagesse & une douceur qui les charme toutes. Elles font tous leurs efforts pour la déterminer en faveur de leur Maison. Cependant elle se laisse aller à la volonté de ses Supérieurs, persuadée que c'est dans cette soumission que consiste le véritable esprit de

Religion , dont elle a fait
jusques icy tout son bonheur
& toute sa gloire.

M^r le Marquis de Dangeau
a esté pourvû de la Charge
de Chevalier d'Honneur de
Madame la Dauphine , par
la démission volontaire de
M^r le Duc de Richelieu.
Ce Marquis est connu par
tant d'excellentes qualitez
qui le distinguent , & je vous
ay si souvent parlé de luy,
que vous faire son éloge , ce
ne seroit que vous dire ce
vous sçavez déjà.

Le temps du Carnaval où

312 MERCURE

nous sommes porte chacun
à la joye ; c'est pour cela que
l'Air qui suit sera de saison.

CHANSON A BOIRE.

Que le temps soit laid, ou qu'il
soit beau,

C'est de quoy jamais je ne murmure.

Il n'appartient qu'aux Beuveurs
d'eau

De se plaindre de la froidure.

Pour avoir chaud dès le matin,

Le vray secret est de prendre du Vin.

J'ay peu de choses à vous
dire des Enigmes. A la priere
d'un galant Homme j'ay em-
ployé la premiere du dernier
mois, sans que j'en scûsse le
Mot.

GALANT. 313

Mot. J'ay connu par les Explications qu'on m'a envoyées,

Qu

Il a été expliqué que par
Fevrier 1685. D d

312 MERCURE

nous sommes porte chacun
à la ioye. c'est pour cela que :

lans que j'en igne le
Mot.

Mot. J'ay connu par les Explications qu'on m'a envoyées, que mon nom y est renfermé. Elles sont fort obligantes ; mais quoy que les Auteurs m'ayent fait un fort grand honneur , ils trouveront bon que je supprime les Madrigaux que j'en ay receus. A l'avenir je prendray mes précautions, en ne vous envoyant aucune Enigme, dont le vray sens ne m'ait esté confié. La seconde Enigme a esté faite sur *les Mots qui composent le Discours*. Elle n'a esté expliquée que par
Fevrier 1685. D d

314 MERCURE

M^r le Roux, Médecin à Vitré en Bretagne ; Le Chevalier B. du Quartier S. Paul ; la petite Gamard de Sons , & le Rival du C. de Rheims.

Voicy deux Enigmes nouvelles , dont la premiere est de M^r l'Abbé de la Coudoliere de Marseille ; & l'autre de M^r Rault de Rouen.

ENIGME.

JE me trouve presque en tous lieux.

Sans mon secours l'Astrologie,
Les Loix, l'Art de parler, & la Theologie,

Ne pourroient pas montrer leur éclat
à vos yeux.

§§

Je marche quelquefois, quelquefois je
m'arreste,

Ayant pris mon repos, je ne puis plus
marcher;

De ce meisme repos on ne peut m'arra-
cher.

Je fais parler plusieurs, quoy que je
sois muette.

§§

Jamais je n'appris rien,
Mais malgré mon insuffisance,
Je puis dire que la Science
Sans moy perdroit un grand sou-
tien.

§§

Les Langues dont l'étude éloigne
l'ignorance,

L'Hébreu, le Grec & le Latin,

D d ij

316 MERCURE

*Pour rendre immortel leur destin,
Ont besoin de mon assistance.*

52

*Quoy que je ne possède rien,
Aux uns je procure du Bien,
Aux autres tres-souvent je le ravis de
même.*

*La louange & le blâme éclatent par
mes traits;*

*D'une seule couleur je fais plusieurs
Portraits*

De la Mître & du Diadème.

AUTRE ENIGME.

JE n'aime que la nuit, & je fuis le
grand jour.

Si je tire d'un Labyrinthe

*Celuy qui n'y vivoit qu'en crainte,
C'est bien plus par devoir, que ce n'est
par amour.*

S2

*Mais il faut que j'emprunte un secours
 que je cache,
 Pour me regler moy-mesme, & le
 regler aussi;
 Et toutfois de deux que nous sommes
 ainsi,
 Nous ne faisons qu'un corps par une
 mesme attache.*

S2

*D'aveugle que je suis, si l'on me fait
 voir clair,
 J'ay divers Ennemis, puissans, mais
 invisibles,
 Qui cependant en leurs courses ter-
 ribles,
 Rodant autour de moy, tâchent de
 m'aveugler.*

S2

*Comme leur violence est sans regle &
 sans bornes,*

Dd iij

318 MERCURE

*Je n'y puis résister, qu'en leur mon-
trant mes Cornes;*

*C'est par là seulement que je vains
leur effort;*

*Mais s'ils ont le dessus, sans mourir
c'est ma mort.*

*Quoy que je sois legere, ou basse, ou
haute, ou lourde,*

*Je cours risque d'un autre sort,
Car on fait mon Procès d'abord que je
suis sourde.*

Les Comédiens François re-
présentent depuis un mois une
Tragédie intitulée *Andronic*. Cet
Ouvrage est le charme de la Cour
& de Paris. Il tire des larmes des
plus insensibles ; & l'on a rien vû
depuis long temps, qui ait eu un
aussi grand succès. La Comédie
de *l'Usurier*, qu'on jouë alter-

nativement avec cette Pièce, n'a pas esté traitée d'abord si favorablement, & plusieurs ont imité le Marquis de la Critique de l'Ecole des Femmes. C'est le sort des Pièces qui reprennent les vices, d'estre condamnées dans les premieres Représentations. Le chagrin de se reconnoître dans des Portraits généraux, & de s'accuser en secret des defauts qu'on blâme, oblige ceux qui se les reprochent à eux-mesmes, à décrier une Pièce, afin d'empêcher qu'on ne la voye; mais les Gens sinceres & de bon goust, rétablissent dans la suite ce que ces Critiques intéressés ont tâché d'abatre. C'est ce qui ne pouvoit manquer à *l'Usurier*, puis que la Pièce passe pour bien

320 MERCURE

écrite, & bien conduire, & qu'on y rit depuis le commencement jusques à la fin, sans qu'il y ait ny fade plaisanterie, ny équivoque dont la modestie puisse estre blessée. Ainsi l'on n'y peut rire que de la verité des choses qu'on y dit en reprenant les defauts des Hommes. Ces sortes de choses ne peuvent rendre un Auteur blâmable. Quand on fera voir que de certains Courtisans sont gueux par leur faute, loin de s'en fâcher, ils doivent remercier ceux qui en leur faisant ouvrir les yeux, leur donnent moyen d'éviter leur ruine entiere. Il est si vray qu'on n'a pas eu dessein de choquer la Cour dans cette Pièce, qu'apres avoir donné dans un Aëte un Portrait des Courtisans qui vivent

dans le desordre, on en donne un dans l'Acte qui suit, entièrement à l'avantage de la Cour. On s'est récité sur ce que dans cette Pièce on avoit mis des Abbaz sur le Théâtre ; mais si ceux qui critiquent cet endroit, l'avoient bien examiné, ils connoistroient que le Personnage qu'ils prennent pour un Abbé, n'est qu'un des Usurpateurs de ce Titre, qui s'en servent seulement afin d'estre mieux receus dans les Compagnies ; de sorte qu'on ne peut faire aucune comparaison de ce Personnage avec un véritable Abbé. D'ailleurs quand c'en seroit un, on ne pourroit alleguer qu'il désigne particulièrement aucun Abbé, puis qu'il dit des choses générales, & qui ne peu-

vent estre appliquées à une mesme Personne. Cela fait voir que c'est fort injustement que l'on impute à un Particulier ce qui en regarde plus de cent. Il en est de mesme des Banquiers dont on parle dans la Pièce. Il est certain que l'Auteur n'en a eu aucun en veüe, mais seulement les vices de leur Profession. Ceux qui prêtent à usure, peuvent ne se pas corriger pour cela ; mais le Public sera du moins averty de beaucoup de choses qu'il doit éviter à leur égard. Cette maniere de corriger les vices a esté trouvée si utile de tout temps, que les Anciens se servoient de Masques semblables à ceux dont ils vouloient faire voir les - defauts, afin de les faire remarquer

au Public. Il n'en est pas de même aujourd'hui ; & l'on n'attaque à la Comédie que les vices, & non pas les Hommes.

Comme ma Lettre finit avant la fin du Carnaval, & que je veux vous en donner tous les Divertissemens en un seul Article, je remets au mois prochain à vous en parler, aussi bien que de l'Abbaïe donnée à M^r le Cardinal d'Etrées. Si je ne vous dis rien encore de l'Accommodement de Gênes, vous pouvez croire que je n'en oublieray aucune des circonstances, quand il sera temps de vous en entretenir. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris, ce 28. Fevrier 1685.

Page 59. ligne 10. lisez qui.

P. 92. l. 2. lisez 2971.

P. 70. l. 14. lisez 1000.

P. 85. l. 5. lisez verset 1.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par *C'en est fait,*
La raison a chassé de mon ame, doit
regarder la page 138.

Les Jettons, page 285.

L'Air qui commence, *Que le temps*
soit laid, ou qu'il soit beau, doit regarder
la page 312.

22SS:52SS2SS5:52SS

AVIS ET CATALOGUE
des Livres qui se vendent chez
le Sieur Blageart.

Recherches curieuses d'Antiquité,
contenuës en plusieurs Disserta-
tions, sur des Médailles, Bas-reliefs,
Statuës, Mosaïques, & Inscriptions
antiques, enrichies d'un grand nombre
de Figures en taille-douce. *In 4.* 7 l.

Heures en Vers par feu M^r de Cor-
neille, 30 f.

Sentimens sur les Lettres & sur l'His-
toire, avec des Scrupules sur le Stile.
Indouze. 30 f.

Lettres diverses de M. le Chevalier
d'Her. *Indouze.* 30 f.

Nouveaux Dialogues des Morts,
Premiere Partie. *Indouze.* 30 f.

Seconde Partie des Dialogues des
Morts. *In douze.* 30 f.

Jugement de Pluton sur les deux Par-
Fevrier 1685. E e

ties des Nouveaux Dialogues des Morts,	30 f.
La Duchesse d'Estramene. Deux Volumes in douze.	40 f.
Le Napolitain, Nouv. Indouze.	20 f.
Académie galante, I. Partie,	30 f.
Académie galante, II. Partie,	30 f.
Cara Mustapha, dernier Grand Vizir, Histoire contenant son elevation, ses amours dans le Serrail, ses divers emplois, & le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, avec sa mort,	30 f.
Les Dames Galantes, ou la Confiance réciproque, en deux vol.	3 l.
Les différens Caracteres de l'Amour, in douze,	30 f.
L'Illustre Génoise, in douze,	30 f.
Le Seraskier, in douze,	30 f.
Fables Nouvelles en Vers,	20 f.
Histoire du Siege de Luxembourg,	30 f.
Relation Historique de tout ce qui s'est fait devant Gènes par l'Armée Navale du Roy,	30 f.
Reflexions nouvelles sur l'Acide &c	

Sur l'Alcali. Indouze.	30 f.
La Devineresse, Comedie.	15 f.
Artaxerce, avec sa Critique.	15 f.
La Comete, Comedie.	10 f.
Cōversions de M. Gilly & Courdil.	20 f.

Cent trente Volumes du Mercure, avec les Relations & les Extraordinaires. Il y a huit Relations qui contiennent

Ce qui s'est passé à la Ceremonie du Mariage de Mademoiselle avec le Roy d'Espagne.

Le Mariage de Monsieur le Prince de Conty avec Mademoiselle de Blois.

Le Mariage de Monseigneur le Dauphin avec la Princesse Anne-Christienne Victoire de Baviere.

Le Voyage du Roy en Flandre en 1680.

La Négotiation du Mariage de M. le Duc de Savoye avec l'Inf. de Portugal.

Deux Relations des Réjouissances qui se sont faites pour la Naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Une Description entiere du Siege de Vienne, depuis le commencement jus-

E e ij

qu'à la levée du Siege en 1685.

Traité de la Transpiration des humeurs qui sont les causes des Maladies, ou la Méthode de guérir les Malades, sans le triste secours de la fréquente saignée, Discours Philosophique. 30 f.

Il y a vingt-huit Extraordinaires, qui outre les Questions galantes, & d'érudition, & les Ouvrages de Vers, contiennent plusieurs Discours, Traitez, & Origines, sçavoir.

Des Indices qu'on peut tirer sur la maniere dont chacun forme son Ecriture. Des Devises, Emblèmes, & Revers de Médailles De la Peinture, & de la Sculpture. Du Parchemin, & du Papier. Du Verre. Des Veritez qui sont contenues dans les Fables, & de l'excellence de la Peinture. De la Contes-tion. Des Armes, Armoiries, & de leur progrès. De l'Imprimerie. Des Rangs & Cerémonies. Des Talismans. De la Poudre à Canon. De la Pierre Philosophale. Des Feux dont les Anciens se servoient dans leurs Guerres, & de leur

composition. De la simparchie, & de l'anthipatie des Corps. De la Dance, de ceux qui l'ont inventée, & de ses différentes especes. De ce qui contribue le plus des cinq sens de Nature à la satisfaction de l'Homme. De l'usage de la Glace. De la nature des Esprits follets, s'ils sont de tous Pais, & ce qu'ils ont fait. De l'Harmonie, de ceux qui l'ont inventée, & de ses effets. Du fréquent usage de la Saignée. De la Noblesse. Du bien & du mal que la fréquente Saignée peut faire. Des effets de l'Eau minérale. De la Superstition, & des Erreurs populaires. De la Chasse. Des Meréores, & de la Comete apparue en 1680. Des Armes de quelques Familles de France. Du Secret d'une Ecriture d'une nouvelle invention, tres-propre à estre rendue universelle, avec celui d'une Langue qui en résulte, l'un & l'autre d'un usage facile pour la communication des Nations. De l'air du Monde, de la véritable Politesse, & en quoy il consiste. De la Medecine. Des

progrés & de l'état présent de la Médecine. Des Peintres anciens, & de leurs manieres. De l'Eloquence ancienne & moderne. Du Vin. De l'Honnesteté, & de la véritable Sagesse. De la Pourpre & de l'Ecarlate, de leur différence, & de leur usage. De la marque la plus essentielle de la véritable amitié. L'Abregé du Dictionnaire Universel. Du mépris de la Mort. De l'origine des Couronnes, & de leurs especes. Des Machines anciennes & modernes pour élever les Eaux. Des Lunetes. Du Secret. De la Conversation. De la Vie heureuse. Des Cloches, & de leur antiquité. Des Bonnes & mauvaises qualitez de l'Air. Des Bains. Du bon & du mauvais usage de la Lecture. De la facile construction de toutes sortes de Cadrans Solaires; & des Jeux.

On fera une bonne composition à ceux qui prendront les cent vingt-neuf Volumes, ou la plus grande partie. Quant aux nouveaux qui se debitent chaque mois, le prix sera toujours de

rente sols en veau , & de vingt-cinq en parchemin.

Outre les Livres contenus dans ce Catalogue, on vend aussi chez le Sieur Blageart toutes sortes de Livres nouveaux, & autres. On ne marque icy que ceux qu'il a imprimez, à la reserve des Recherches d'antiquité, qu'on trouve chez tres-peu d'autres Libraires.

Il ajoutera à ce Catalogue les Livres nouveaux qu'il donnera de temps en temps au Public.

On ne prend aucun argent pour les Memoires qu'on employe dans le Mercure.

On mettra tous ceux qui ne desobligeront personne, & ne blesseront point la modestie des Dames.

Il faut affranchir les Lettres qu'on adressera chez le S^r Blageart, Imprimeur-Libraire, Rue S. Jacques, à l'entrée de la Rue du Plastre.

Il fera toujours les Paquets *gratis* pour les Particuliers & pour les Li-

braires de Provinces. Ils n'auront le soin que d'en acquiter le port sur les Lieux.

Ceux qui envoient des Memoires, doivent écrire les noms propres en caractères bien formez.

On ne met point les Pieces trop difficiles à lire.

On met tous les bons Ouvrages à leur tour, & les Auteurs ne se doivent point impatienter.

Il est inutile d'envoyer des Enigmes sur des Mots qui ont déjà servy de sujet à d'autres.

On prie ceux qui auront plusieurs Memoires, ou plusieurs Ouvrages à envoyer en mesme temps, de les écrire sur des papiers separez.

On avertit que les Mercurès qui s'impriment en Hollande, & en quelques Villes d'Allemagne, sont fort peu corrects, & tronquez en beaucoup d'endroits.

